



# David Strauss & C<sup>ie</sup>

Rue du Seyon, 19 - NEUCHÂTEL - 19, Rue du Seyon

Vins de Neuchâtel, rouges et blancs, Mâcon, Beaujolais  
Bourgogne, Bordeaux. 12918

Malaga, Madère, Marsala, Cognac, Rhum, Kirsch, Vermont  
de Turin, Bitter suisse de MM. Scherz, à Langenthal.

CHAMPAGNES BOUVIER ET MAULER

Petites caisses de 12 bouteilles et plus, pour cadeaux, assorties au gré de l'acheteur

## Machines à coudre

### A. PERREGAUX

1, Faubourg de l'Hôpital, 1 - NEUCHÂTEL

## MAISON NEUCHÂTELOISE

Quarante années d'existence

Prix-courants et prospectus franco



Prix-courants et prospectus franco

Seule maison de vente pour les machines à coudre, Originales  
PHENIX, STELLA, VÉRITAS, SAXONIA, RHENANIA  
et POLITYPE.

La machine PHENIX, avec bobine circulaire et mécanisme rotatif,  
est la plus grande perfection en machine à coudre. 11716

FOURNITURES ET PIÈCES DE RECHANGE. — RÉPARATIONS

## COLOMBIER

### Au Bazar du Bon Marché

Grand choix d'articles divers pour cadeaux et étrennes utiles.  
Décor et bougies pour arbres. Grande variété de jouets et de jeux.

Voir l'étalage, s. v. p. 12741

### Chute des cheveux

En réponse à votre honoreré, j'ai le plaisir de vous annoncer que je suis entièrement guérie de la chute des cheveux, des pellicules et démaquaisons à la tête depuis que j'ai suivi votre traitement par correspondance. Il n'est donc pas nécessaire de le continuer maintenant, car depuis que je me suis soignée selon vos prescriptions, les cheveux ne tombent plus, mais, au contraire, croissent passablement. Reran, canton de Berne, le 4 février 1898. Alice Lehmann. — Vu pour légalisation de la signature apposés ci-dessus de M<sup>lle</sup> Alice Lehmann, en ce lieu, Renan, le 4 février 1898. A. Marchand, notaire. — Adresse: Polyclinique privée, Kirchstrasse 405, Glaris.

## A l'occasion des fêtes

AU MAGASIN

## PRODOLLIET-BUJARD

Faubourg de l'Hôpital 3

Reçu un joli choix d'ouvrages pour dames, bonneterie, mercerie, gants d'hiver, cravates, etc. — Prix très modérés. 12699

### A LOUER

immédiatement ou pour Noël 3 petits logements. 12946  
S'adresser à M. Studer, Hôtel du Cerf.

### A LOUER

pour la St-Jean ou le 24 mars si on le désire, le 3<sup>me</sup> étage de la maison rue de la Place d'Armes 6, composé de six ou sept chambres et belles dépendances. S'adr. même maison, au 2<sup>me</sup> étage. 12909

A louer, pour la Saint-Jean, un bel appartement de 6 pièces, à la rue des Beaux-Arts n° 7. S'adresser à la Société Technique. 12253

A louer pour Noël prochain, au premier étage, six chambres et dépendances. S'adresser faubourg du Lac 3. Neuchâtel. 12646

### Pour la St-Jean 1899

à l'entrée de la ville, du côté ouest, un rez-de-chaussée de 5 pièces et dépendances avec jardin, eau et gaz. S'adresser rue du Château 9, au 1<sup>er</sup> étage. 12447c

### Colombier

A louer pour le 24 juin 1899, un appartement au 1<sup>er</sup> étage, de 3 chambres, cuisine avec eau et toutes les dépendances. Belle situation et exposition au soleil. S'informer du n° 12777 à Haasenstein & Vogler.

Pour St-Jean 1899, un bel appartement de 5 chambres, deux vérandahs, cuisine avec eau et gaz, lessiverie et jardin. Superbe exposition dans un quartier tranquille. S'adr. Comba-Borel 12. 12601

### Colombier

Petit logement à louer pour Noël, dans la principale rue du village. S'adr. au notaire Ernest Paris, à Colombier. 12667

Logement à louer tout de suite. S'adresser Parcs 108. 12754

### Port-Roulant

A louer, pour St-Jean 1899, à proximité du Tramway Neuchâtel-Serrières, 2 appartements de 3 à 6 chambres, ou une maison entière de 10 chambres et dépendances. Jouissance d'un jardin. Vue superbe. S'adr. à Ed. Petitpierre, notaire, Terreaux 3. 12765

### CHAMBRES A LOUER

A louer tout de suite une belle chambre meublée et chauffable. 12920c  
S'adresser rue de l'Industrie n° 8, rez-de-chaussée, à gauche.

A louer, faubourg de la Malsdière 22, une grande chambre. S'adresser au bureau de la Tuilerie. 12251

Chambres avec pension soignée. — Beaux Arts 3, 3<sup>me</sup> étage. 11635

Chambre meublée **Rocher 36**, au 1<sup>er</sup>. 12394c

### A louer tout de suite une chambre meublée

avec ou sans pension. S'adresser Temple Neuf 11. 12848c

Chambre meublée pour ouvrier. Rue Pourtalès 3, au 1<sup>er</sup>. 12852c

### Belle chambre meublée

à louer. Rue des Beaux-Arts 19, au rez-de-chaussée. 12896c

Jolie chambre meublée à louer, rue St-Maurice 8, au 2<sup>me</sup>. 10616

### ON DEMANDE A LOUER

Famille de 6 personnes cherche à St-Blaise ou entre Neuchâtel et St-Blaise

### logement de 6 chambres

et toutes dépendances, avec jouissance de jardin. Ecrire sous 12798c à Haasenstein & Vogler.

### ON DEMANDE

à louer une grande mansarde pour y entreposer des meubles.

A la même adresse, à vendre :  
1 grand potager peu usagé,  
1 couleuse avec réchaud,  
1 escalier portatif,  
2 bancs de jardin.  
S'adresser Industrie 6, au 1<sup>er</sup>. 12742

On demande à louer pour Noël ou fin janvier,

### un appartement

de 3 chambres, cuisine et dépendances. Adresser les offres chez M. F. Glattard, vélocipèdes, Place d'armes. 12760

### OFFRES DE SERVICES

Une personne d'un certain âge, bonne cuisinière, s'offre comme remplaçante pour 6 semaines ou 2 mois.

Pour renseignements, s'adresser au magasin Seinet, à la boucherie Grin ou directement chez M<sup>me</sup> Margot, rue de l'Industrie 24, au 2<sup>me</sup>. 12944c

### On cherche

à placer une jeune fille robuste, de 16 ans, comme servante, où elle pourrait s'aider au ménage et où elle aurait l'occasion d'apprendre la langue française. — S'adresser à M. Kofmehl-Abt, Soleure. 12937

### Jeune fille

allemande, de bonne famille, sachant à fond tous les travaux de maison et les travaux manuels,

### cherche place

dans petite famille, pour milieu janvier, à Neuchâtel ou environs, éventuellement, comme fille de chambre. Bons certificats et photographie à disposition. Ecrire sous Cc 4933 Y à Haasenstein & Vogler, Berne.

### Une jeune fille

de famille honorable, cherche à se placer tout de suite dans la Suisse française pour aider au ménage et garder les enfants, où elle aurait l'occasion d'apprendre la langue française. S'adresser à M. G. Flückiger, notaire, à Rohrbach, c. Berne. 12933

### Jeune homme, Suisse allemand, CHERCHE A SE PLACER

chez un agriculteur expérimenté, pour soigner les chevaux, où il aurait l'occasion d'apprendre le français. S'adresser à M. Andréas Schild, commis, rue du Seyon n° 9, Neuchâtel. 12847c

### Un bon domestique

sachant bien traire, ayant l'habitude des travaux de la campagne ainsi que des soins à donner aux chevaux, cherche place pour le Nouvel-An. S'adr. à Albert Monnier, au Côté sur Dombresson. 12890c

### PLACES DE DOMESTIQUES

### On cherche

une demoiselle de 20 à 25 ans, ayant reçu bonne instruction, connaissant le français et l'allemand.

Elle aurait à faire un apprentissage de steno-dactylographe et pourrait ensuite occuper une place stable et de confiance dans une importante maison du canton. Ecrire sous H 12845 N à Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.

# AVIS AU PUBLIC

Le bureau d'annonces de la **Feuille d'Avis** (HAASENSTEIN & VOGLER) prie les personnes qui ont de grandes annonces, anciennes ou nouvelles, à faire paraître dans ce journal, de bien vouloir transmettre leurs ordres avant 11 heures du matin, pour le numéro du lendemain; sinon ces annonces ne pourraient être insérées que dans le numéro suivant.

Les petites annonces devant paraître dans le numéro du lendemain, seront, à l'avenir, reçues jusqu'à

## 3 heures de l'après-midi.

Notre clientèle comprendra aisément que cette mesure doit être appliquée d'une façon plus rigoureuse dans la saison où les besoins du commerce nécessitent une grande publicité, la matière du journal se trouvant de ce fait considérablement augmentée.

Administration de la FEUILLE D'AVIS.

## Süddeutsche Kabelwerke A. G. Mannheim

Ensuite de la décision de notre Conseil d'administration, nous appelons par la présente le deuxième versement de 25 %, soit 250 marks par action, sur nos actions provisoires n° 1 à 2060.

Le versement doit s'effectuer le 14 janvier 1899: à la Caisse de notre Société, à la Caisse de la Pfälzische Bank, à Mannheim, chez MM. Pury & C<sup>ie</sup>, à Neuchâtel, au change du jour.

Mannheim, le 14 décembre 1898.

12913 Le directeur, A. WENK-WOLFF.

### Jeune fille

active et de bonne conduite, désirant apprendre l'allemand, trouverait à se placer. Elle aurait à aider dans les travaux du ménage et serait traitée comme un membre de la famille. S'adr. à M. Jossi, inspecteur d'école, Meiringen (Berne). H 4973 Y

On demande

### une personne d'un certain âge

bien qualifiée pour soigner un malade, faire les chambres et divers travaux de maison, puis voyager au besoin. — S'informer du n° 12908 à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.

### EMPLOIS DIVERS

Un homme travailleur, muni de bonnes recommandations, demande tout de suite un emploi quelconque. S'informer du n° H 12945c N à Haasenstein & Vogler.

### Maréchal-ferrant

Dans un élevage de chevaux, on demande un maréchal-ferrant expérimenté pouvant s'occuper des travaux de campagne à côté de son métier. Place très sérieuse. 12844  
S'adresser à M. H. Bourquin, Tramelan.

### Demoiselle

sachant les deux langues, connaissant la tenue des livres,

cherche place dans un bureau ou magasin de la ville, pour tout de suite ou plus tard. Ecrire sous H 12927c N à Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.

### Jeune homme

muni de bonnes recommandations, cherche à se placer tout de suite dans un magasin ou pour tout autre emploi. S'adr. à L. E. R., Champ-Bongin, n° 44. 12846c

On demande une

### assujettie tailleur

rue Pourtalès 1, rez-de-chaussée. 12902

### Architecte-dessinateur

demande emploi tout de suite. — Ecrire sous H Vc 3584 Ch. à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, la Chaux-de-Fonds.

### M<sup>lle</sup> Fanny Rieser

couturière, Sablons 22, demande une assujettie et une apprentie. 12925c

### AVIS DIVERS

## CUISINE POPULAIRE

Place du Marché

Salles réservées pour dames et familles  
Dîners et soupers complets  
à 60 cent. avec un verre de vin

Soupers aux tripes à 1 fr. 50  
TOUS LES SAMEDIS

Pour insérer à Genève

DANS

## La Suisse

journal de grand format à 5 cent. le numéro, paraissant tous les jours en trois éditions, s'adresser exclusivement à

l'Agence de publicité

Haasenstein & Vogler

Neuchâtel

et ses succursales en Suisse, Italie, Allemagne, Autriche-Hongrie, etc. etc.

TARIF D'ANNONCES

Quatrième page . . . 25 cent.  
Troisième " . . . 45 " "  
Réclames (2<sup>me</sup> page) . . . 75 " "  
Petites annonces . . . 10 " "

## Placement de fonds

Un industriel de notre ville désirant donner de l'extension à son commerce, lequel est en pleine prospérité, cherche à emprunter, contre bons es garanties, une somme de 4000 fr., intérêts 5 %/o. S'adresser en l'Etude C. Jacot, avocat, Coq d'Inde 20, Neuchâtel. 12936

## Leçons de violon

Pour renseignements, s'adresser rue Pourtalès 13, 2<sup>me</sup> étage, à gauche. 12942

## Salle circulaire du Collège Latin

Jeu*di* 15 décembre 1898  
à 5 heures du soir  
Deuxième et dernière

# CONFÉRENCE

M. Ernest Muret

professeur à l'Université de Genève

## UN HIVER EN ESPAGNE

L'Escorial — Tolède — Grenade :  
l'Alhambra et les gitanos — Cordoue —  
Séville — Huit jours en mer, de Cadix à  
Barcelone.

Entrée: 2 fr.

Corps enseignant, étudiants et pen-  
sionnaires, 1 fr. 50.

Billets en vente au magasin de musique  
de M. N. Sandoz Lehmann, Terreaux 3,  
et le soir à l'entrée de la salle. 12928

## Gravure artistique

et industrielle

## Emile Buchenel-Arni

graveur-dessinateur

annonce à sa bonne clientèle qu'il a  
transféré son atelier chez son père,  
Ecluse 26.

Spécialité d'armoires de familles. Mo-  
nogrammes, taille douce, découpés et  
ciselés, ainsi qu'inscriptions en tous  
genres sur argenterie, bijouterie, articles  
de bazar et autres. Cachets, timbres et  
poignets.

Les gravures qui me sont destinées  
peuvent être remises à M. Ami Gonthier,  
bijoutier, Place-a' Armes 12, ou à l'atelier,  
Ecluse 26, 3<sup>me</sup> étage. 12915

## Ouvrage prompt et soigné

## SOIRÉE AMUSANTE

Dimanche 18 décembre, à 2 h.

donnée par M<sup>me</sup> E. Huguenin, au local de  
la Tempérance, ancienne grande brasserie  
à l'Ecluse. Jardin d'enfants, jeux, poésies,  
petites scènes comiques, chants, violon  
et petits tambourins à grelots.

Chants et poésies par M<sup>me</sup> E. H.  
Prix des places: 80 cent. les premières  
et 40 cent., moitié prix pour les enfants.  
Billets dès 1 1/2 h. à la porte. 12934

## R. Buttex, tapissier

route de la Gare 3  
se recommande 11713

## On cherche à placer

une jeune fille de 12 ans dans une fa-  
mille honorable de Neuchâtel, où elle  
pourrait fréquenter les écoles. On prend-  
rait en échange un garçon ou une  
jeune fille de même âge, qui pourrait  
aller à l'école de Zurich. Ecrire sous chif-  
fre H5983 Z à Haenstein & Vogler, Zu-  
rich.

## HOTEL du CERF TRIPES

tous les samedis

Consommations de premier choix.

Se recommande,  
12947 C. Studer.

## Leçons de dessin

artistique et technique

et d'aquarelle. — Pour renseignements,  
s'adresser rue Pourtalès 13, 2<sup>me</sup> étage, à  
gauche. 12941

Une bonne famille de Berne aimerait  
mettre

## en pension

après Pâques 1899, sa fille de 15 ans,  
dans une honorable famille, pour  
apprendre à fond la langue française. En  
échange on prendrait pour Noël un Pa-  
ques une fille qui pourrait suivre les éco-  
les de la ville de Berne. S'adresser à  
M<sup>me</sup> Rodolphe Gigax, à Neuchâtel, ou à  
M<sup>me</sup> Chevalley, Serrières. H 12737 N

## CONVOICATIONS & AVIS DE SOCIÉTÉS

### Société des Sciences naturelles

SEANCE du jeudi 15 décembre 1898,  
à 5 heures du soir, à l'Académie.

ORDRE DU JOUR:

1. Réception de trois candidats.
2. M. le Dr Arthur Cornaz: Souvenirs de Roscoff.
3. M. le Dr R. Weber, professeur: Hygromètre à résorption avec démonstration.
4. Divers.

## Anciens-Bellettriers

NEUCHÂTEL 12866

Mardi 14 décembre 1898, à 7 1/4 h. du soir  
à l'Hotel du Soleil

## XXVI<sup>me</sup> RÉUNION D'HIVER

S'inscrire sans retard auprès du caissier

## LIBRAIRIE

Virgile Rossel, Poésies (1881-1898). —  
Lausanne, Payot, 1889.

M. Virgile Rossel vient de faire une  
chose dont je ne l'aurais guère cru ca-  
pable: il a renoncé à sa facilité. Un beau  
jour, il a pris ses trois volumes de vers,  
aujourd'hui épuisés: « Chants perdus »,  
« Nature », « La seconde jeunesse »; il  
leur a fait passer un examen sévère,  
dont aucun critique ne lui avait donné  
l'exemple: cet œil de père a été sans  
pitié pour les petits défauts extérieurs et  
les moindres tares constitutionnelles;  
enfin, ce fut un conseil de réforme où il  
renvoya à la pénombre de la première  
édition tout ce qui ne lui paraissait pas  
digne de la seconde. C'est ainsi que M.  
Rossel a sacrifié plus des trois quarts de  
ses anciens vers sur l'autel de la perfec-  
tion; et le peu qu'il en a conservé a  
été remanié, corrigé, mis au point avec  
un soin extrême, de telle sorte qu'y ayant  
ajouté plusieurs pièces inédites, il peut  
dire avec vérité dans sa préface: « L'œu-  
vre est, en somme, presque nouvelle dans  
toutes ses parties. » C'est donc sur ce  
seul volume, auquel il faut joindre les  
« Poèmes suisses » et « Davel », que  
notre poète entend aujourd'hui qu'on le  
juge: désormais, ceux qui n'auront lu  
que ses premiers recueils ne le connaî-  
tront qu'imparfaitement.

Je dois laisser aux hommes du métier  
le soin de louer comme il convient la  
technique des vers de M. Rossel; je  
crois qu'il est difficile de parler cette  
langue avec plus d'aisance et d'habileté;  
on dirait quand on le lit, qu'elle n'offre  
que des ressources sans aucune difficulté,  
et je ne suis pas sûr que la prose de M.  
Rossel ait toujours autant de naturel.  
Bref — mais je ne suis pas de la partie —  
ses vers me semblent d'un virtuose qui  
n'a plus de progrès à faire.

Et maintenant, le compositeur égale-  
t-il l'exécutant? On peut sans flatterie  
l'affirmer pour les tableaux et les des-  
criptions champêtres, pour les morceaux  
simples de son cœur, et pour les petits  
poèmes qui renferment une leçon de sa-  
gesse pratique. Nombreux sont les chefs-  
d'œuvre dans la première et la seconde  
partie: « Au fil de l'heure » et « Nature ».  
Je voulais citer quelques titres; mais la  
liste se faisait si longue que j'ai dû y  
renoncer. Qu'on me permette de men-  
tionner seulement les strophes que M.  
Rossel consacre à son père, strophes  
pleines d'une piété d'autant plus péné-  
trante qu'elle ne va pas jusqu'à l'idô-  
lâtrie:

Ma mère morte, j'eusse aimé, je l'e l'avoue,  
Des mots d'autant plus chers qu'ils sont  
[moins attendus,  
Père, et que ton baiser réveillât sur ma joue  
Des baisers que j'avais perdus.

Mais tu ne songeais pas que cette petite âme  
Peut-être avait besoin d'un amour moins viril,  
Père, et que le soleil fait très douce la flamme  
Qu'il verse aux pâles heures d'avril.

J'ai tout reçu, je t'ai si peu donné, mon père!  
Mais vous êtes ainsi, vous autres, les aîeux:  
Quand vous nous avez fait une maison prospère,  
L'âme en paix, vous fermez les yeux!

Tout est, dans ces pièces détachées,  
d'une sincérité scrupuleuse. En voulez-  
vous la preuve? Lisez ce distique, et voyez  
la belle plateforme électorale pour M. le  
Conseiller national:

Le peuple souverain! Saluez, chapeau bas!  
Et qu'il règne, — pourvu qu'il ne gouverne pas!

Mais toute la richesse de la veine poé-  
tique de M. Rossel s'étale dans le grand  
recueil, « La seconde jeunesse », qui nous  
est offert ici en seconde édition, réduite  
et profondément modifiée dans sa con-  
clusion. La valeur de ce poème me semble  
un peu inégale. L'auteur a beau dire que  
c'est le livre où il a mis le plus de lui-  
même: je veux l'en croire, mais cela  
n'empêche pas qu'il s'y trouve, dans le  
commencement, la peinture d'une situa-  
tion morale plutôt rêvée que vécue. Cela  
dit, toutes les qualités des morceaux dé-  
tachés brillent également dans cette œu-  
vre considérable, et d'autres qualités en-  
core qui ne se rencontrent que là. On y  
trouve en effet quelques passages excel-  
lents, toujours concis et bien frappés,  
dans la note de ces deux genres aujour-  
d'hui délaissés de l'épître et de la satire,  
genres que la longueur à laquelle on les  
condamnait autrefois avait rendus un  
peu ennuyeux. La « Seconde jeunesse »  
se termine par une philosophie de la vie,  
qui est la résignation à la pensée de l'in-  
stabilité du bonheur:

Ferme les yeux! Travaille, espère, —  
[soudains-toi!

Je souhaite que M. Rossel nous donne  
un jour un poème dont l'espérance ne  
soit pas l'avant-dernier mot. F.-H. M.

## NOUVELLES POLITIQUES

### France

Affaire Dreyfus. — Le journal anglais  
« Observer », auquel Esterhazy fit un  
moment ses confidences, publie sur  
l'« Origine du bordereau » l'article sui-  
vant:

« Diverses versions ont été données au  
sujet de l'origine du bordereau; aucune  
n'est exacte. La version fournie par  
M. Reinach, dans le « Siècle » du 7 dé-  
cembre, est celle qui approche le plus de  
la vérité. Cependant, elle est encore  
incomplète, bien que les informations de  
M. Reinach, une partie tout au moins,  
proviennent de la même source que les  
nôtres. Nous donnons ici cette version,

qui est en harmonie avec les faits, et  
nous avons l'assurance que l'enquête de  
la cour de cassation la confirmera sur  
tous les points.

Le bordereau a été écrit un peu avant  
les grandes manœuvres de 1894. C'était  
une communication de renseignements  
inédits faite au major Schwarzkoppen,  
depuis colonel, par son informateur  
habituel. Le nom de celui-ci est connu  
de tous. Il est donc inutile de le citer ici.  
D'où cet agent avait-il tiré les rensei-  
gnements contenus dans le bordereau?  
De l'état-major. Par l'entremise de qui?  
On a dit que c'était par l'entremise  
d'Henry. Le fait est réel. Henry était  
l'informateur, celui qui fournissait les  
renseignements livrés au major Schwarz-  
koppen. L'autre — un agent, aussi! —  
était seulement l'intermédiaire, celui qui  
arrangeait les renseignements fournis et  
les couchait sur le papier pour les remet-  
tre ensuite ou directement à l'attaché  
militaire allemand, ou par le canal d'un  
autre agent — Lemerrier-Picard — mort  
dans des circonstances si étranges que  
la cour de cassation ferait bien, à cet  
égard, d'ouvrir une enquête, assurément  
fertile en surprises!

Par négligence, le bordereau était, à  
cette époque, envoyé par la poste, et il  
était intercepté, non par les agents  
d'Henry, mais par ceux du commandant  
Cordier, alors le subordonné immédiat  
du colonel Sandherr. Henry n'était pas  
encore, à ce moment, chargé des services  
du contre-espionnage à Paris; il ne  
s'occupait que des agents français en  
Allemagne — coïncidence intéressante  
si l'on songe à la dénonciation aux auto-  
rités allemandes et à l'arrestation de  
M. Degouy.

Lorsque les fragments interceptés du  
bordereau revinrent au ministère et qu'on  
put, en les collant ensemble, reconstituer  
le document, ce fut un grand émoi au  
deuxième bureau. Seul, un officier attaché  
à l'état-major avait pu fournir les ren-  
seignements contenus dans le bordereau.  
Pris de peur, Henry avertit son complice;  
et c'est alors que se produisit la fameuse  
visite d'Esterhazy au commandant  
Schwarzkoppen, visite au cours de  
laquelle il menaça l'attaché militaire  
allemand de l'assassiner ou de se tuer  
lui-même, selon que le major Schwarz-  
koppen aurait raconté au lieutenant-  
colonel Panizzardi. (Il y a ici une erreur  
de date. La visite d'Esterhazy à Schwarz-  
koppen eut lieu en octobre 1897 et non  
en 1894.)

C'est alors que, par une habile tactique  
et des documents forgés « ad hoc »,  
les vrais coupables détournèrent les soup-  
çons d'eux-mêmes et les accumulèrent  
sur la tête de Dreyfus.

Ces documents, évidemment faux,  
devaient servir à établir, dans l'esprit  
des généraux Mercier, de Boisdeffre et  
Gonse, la conviction que Dreyfus était le  
traître et le vrai coupable. Ceci ne suffi-  
sait point encore; il fallait mettre de son  
côté la presse. Et quel organe pouvait  
être mieux choisi que la « Libre Parole »,  
puisque Dreyfus était un juif?

Cet organe avait été très habilement  
choisi. Esterhazy y avait ses grandes et  
ses petites entrées depuis le duel Meyer-  
Morès où il assistait comme témoin.  
Quelle aubaine c'était d'avoir un juif à  
jeter en pâture aux rédacteurs de la  
« Libre Parole », et quel atout dans le jeu  
de Drumont!

Aveuglé par la haine, Drumont em-  
boîta le pas à Esterhazy, et il fut bientôt  
le premier à hurler le nom du traître —  
Dreyfus, disait-il, aux quatre coins du  
globe.

Depuis ce moment, la « Libre Parole »  
est devenue le porte-parole de l'état-  
major. C'est de lui qu'elle recevait la  
proie à déchirer à belles dents. Aujour-  
d'hui encore Drumont refuse de recon-  
naître son erreur. Mais les écailles de  
ses yeux tomberont, et, s'il a véritablement  
une âme de chrétien, il finira à la  
fin par comprendre. Il regrettera le mal  
qu'il a fait à son pays en persistant dans  
une haine « canine » contre Dreyfus, cet  
innocent, et en prenant la proie pour  
l'ombre.

La git l'erreur; voilà d'où vient tout  
le mal. Les généraux, les ministres, tout  
le monde avait été trompé et croyait à  
la culpabilité de Dreyfus. Il était maté-  
riellement impossible d'en douter, à exa-  
miner les innombrables charges amas-  
sées par Henry d'un air bonhomme. Par  
contre Henry et son complice, par leurs  
faux, s'étaient couverts.

Lorsque Mathieu Dreyfus et un petit  
nombre d'amis de la vérité groupèrent  
leurs forces pour essayer d'établir l'inno-  
cence de Dreyfus et lorsqu'ils furent sur  
la piste fournie par la trouvaille des let-  
tres écrites à Mme de Boulaney, une  
panique s'empara de l'état-major. Con-  
science ou inconscience, il travailla  
à entasser des preuves contre Dreyfus,  
dans la crainte que la justice n'intervint  
dans les secrets de l'état-major. Dès ce  
moment, Dreyfus fut non-seulement le  
traître, mais l'ennemi que tout le monde  
devait combattre et vaincre, et Du Paty  
de Clam, au moyen des télégrammes  
Blanche et Speranza, et de Pellieux, de  
concert avec le traître Henry, par ses  
paroles déclamatoires devant la cour  
d'assises lors du procès Zola, et même  
de Boisdeffre, — ce même Boisdeffre, qui,  
plus tard, anéanti par les aveux cyni-  
ques d'Henry dans le cabinet du minis-  
tre, se renversait en arrière, dans son  
fauteuil, en criant désespérément:  
« Ah! vous m'avez fourré dans un joli  
gâchis! Si tout cela n'était pas arrivé,  
j'allais être nommé ambassadeur à Saint-  
Petersbourg! » M. de Boisdeffre, cette  
autre victime d'Henry et de son complice,  
ne nous contredira pas plus cette  
fois que la semaine dernière.

Notre seul regret est, dans l'intérêt de

la vérité, de le placer sur la sellette —  
une dure sellette!

Un rédacteur de l'« Echo de Paris » a  
demandé à M. Mazeau, premier président  
de la cour de cassation, sénateur, son  
opinion sur la proposition de loi de  
M. Waldeck-Rousseau, actuellement sou-  
mise au Sénat. L'honorable magistrat a  
répondu ainsi:

« Je suis d'avis que les pouvoirs  
actuels de la chambre criminelle sont  
largement suffisants, sans qu'il soit  
nécessaire de lui faire ce nouveau  
cadeau.

Ayant été l'objet d'une requête de  
règlement de juges, la chambre crimi-  
nelle a pu, par un arrêt de soit commu-  
nique, surseoir en fait légalement aux  
débat de l'affaire Picquart. Est-il bien  
nécessaire de lui laisser la latitude, par  
une addition au code d'instruction crimi-  
nelle, de prononcer sans être l'objet  
d'aucune requête, des sursis selon les  
circonstances?

En somme, cette addition équivaudrait  
à la reprise de l'ancien droit de  
sursis accordé aux conseils du roi et aux  
conseils des parties avant la Révolution  
sous le régime monarchique. Quant au  
procès engagé gênait messieurs du con-  
seil du roi — qui représentait la cour  
de cassation de l'époque, — ils avaient  
la faculté de reculer à l'infini. La ques-  
tion est de savoir s'il convient de reve-  
nir à ces droits exagérés de la justice  
suprême, sous la monarchie d'avant 89.  
L'usage d'une semblable prérogative ne  
serait-elle pas de nature à porter la sus-  
picion sur nos collègues de la chambre  
criminelle?

La cour dispose de moyens suffisants  
pour faire la lumière: et elle le prouve  
amplement.

J'ai ajouté à ces idées générales — car  
je ne suis pas entré dans le détail —  
qu'avant de procéder à cette réforme,  
mes collègues agiraient sagement en  
faisant l'honneur à la cour de cassation  
— toutes chambres réunies — de lui  
demander son avis sur une réforme qui  
la touche si directement.

Et mes collègues du Sénat se sont  
montrés pour la plupart favorables à  
cette idée.

De M. Clémenceau dans l'« Aurore »:

« Picquart est un grand soldat d'une  
grande cause. Pour la cause, il endurera,  
s'il le faut, dans la paix de son âme, le  
supplément de souffrances que peut  
tenir en réserve pour lui la lâcheté gou-  
vernementale. C'est à nous de ne point  
tolérer que le crime s'éternise. C'est à  
nous d'ameuter l'opinion contre les  
tourmenteurs.

La besogne sera probablement, cette  
fois, très facile. Le cas est si clair, l'ini-  
quité si flagrante, que chacun ressentira  
le dégoût de ces excès de haine basse.  
Les cinquante mille protestations en  
faveur de Picquart attestent que déjà ce  
sentiment s'est fait jour. D'eux-mêmes,  
les esprits libres sauront tirer la conclu-  
sion de ce qui se passe.

Pour les autres, si nombreux qu'ils  
paraissent, ils n'entrent pas en compte,  
ainsi qu'en témoigne le résultat de notre  
effort pendant une courte année. De quel  
poids peuvent être, devant la conscience  
publique, les lamentations des gens qui  
se plaignent que la loi ne permette pas  
de condamner un homme avant que toute  
la vérité soit connue, avouant ainsi  
qu'ils voulaient l'exécuter, non le juger?  
Comment discuter sérieusement des  
écrits où l'on qualifie de « coup d'Etat  
judiciaire » le fait, pour des juges, de  
juger? C'est comme si j'appelais « coup  
d'Etat » une manœuvre de cavalerie qui  
n'aurait pas eu l'heur de me plaire.

Non, vraiment, je vous jure que nos  
adversaires sont trop bêtes. Cela me  
gâte le plaisir de la victoire. Quelle nou-  
velle imbécillité vont-ils inventer contre  
Picquart? »

Le « Matin » croit pouvoir annoncer  
que si l'autorité militaire ne prend pas  
l'initiative de la mise en liberté provisoire  
du colonel Picquart, M<sup>re</sup> Labori  
déposera incessamment à la 8e chambre  
une requête tendant à la mise en liberté  
de son client. On affirme d'autre part  
qu'une demande de liberté provisoire a  
été adressée lundi à la chambre criminelle  
de la cour de cassation.

— Le « Journal » dit que les membres  
de la cour de cassation ont examiné  
lundi les moyens légaux de se saisir du  
dossier secret. Le président Loew recevra  
prochainement les avis motivés du colonel  
Foulon et du procureur Feuilloley. La  
déposition du capitaine Cuignet por-  
tera uniquement sur le faux Henry. Sa  
comparution n'est nullement relative à  
l'apport du dossier secret.

— Le « Handels Blad » d'Amsterdam,  
dit qu'Esterhazy séjournerait à Amster-  
dam depuis le 12 novembre, sous un faux  
nom. Il partirait dans quelques jours,  
probablement pour l'Amérique.

— Une manifestation antisémite a  
parcouru lundi les rues d'Alger. Les  
magasins étaient fermés. Quelques israé-  
lites ont été frappés. Aucun incident  
grave ne s'est produit. M. Max Régis,  
maire démissionnaire d'Alger, a haran-  
gué, du haut du balcon de l'hôtel de  
ville, la foule qu'il a invitée au calme.

C'est décidément une manie, chez les  
agitateurs, d'inviter au calme les mou-  
tons qu'ils ont rendus enragés.

## Allemagne

Lundi, au Reichstag, M. de Bulow,  
ministre des affaires étrangères, a prononcé  
un long discours que voici en  
substance:

Examinant d'abord la situation en  
Orient, le ministre déclare que l'on peut  
espérer que la paix ne sera pas troublée  
pour le moment dans cette région. Il  
donne de nombreux détails sur le voyage  
de l'empereur, qui a su tenir la balance  
égale entre les intérêts de ses sujets  
évangéliques et catholiques. Il constate  
le caractère exclusif du protectorat de  
l'Allemagne sur les sujets et établisse-  
ments allemands. Il relève le fait que,  
par suite du voyage de l'empereur, les  
relations avec le sultan sont encore plus  
cordiales.

M. de Bulow aborde ensuite la ques-  
tion des expulsions auxquelles a procédé  
le gouvernement prussien, et déclare  
que celles-ci n'ont nulle part troublé les  
relations internationales de l'Allemagne,  
parce que ces expulsions sont un acte de  
souveraineté auquel on ne laissera jamais  
toucher. Pour certains cas, il y a actuel-  
lement entre les diplomates allemands et  
les représentants diplomatiques de l'Aut-  
riche-Hongrie, des entretiens d'un  
caractère confidentiel conformes au carac-  
tère amical des relations réciproques des  
deux pays.

M. de Bulow examine ensuite la situa-  
tion de l'Allemagne à l'égard de l'An-  
(Voir suite en 4<sup>me</sup> page)

## MON VOYAGE EN SUISSE

C'est mon voyage manqué que je de-  
vrais dire, car à peine le directeur de  
mon journal me faisait-il part de son in-  
tention de me procurer cette charmante  
excursion qu'un événement inopiné  
est venu se mettre en travers, j'ai dû  
remplir ma mission par correspondance.

C'est non loin de Neuchâtel et de son  
lac enchanteur que je devais me rendre,  
dans une petite bourgade qui s'appelle  
Hauterive et que je vois en rêve au pied  
des montagnes neigeuses... mais pas de  
lyrisme et venons à la réalité.

C'est M<sup>me</sup> Fanny Noyer, habitante ho-  
norablement connue d'Hauterive près  
Saint-Blaise, canton de Neuchâtel (Suisse),  
que je devais avoir le plaisir de visiter et  
voici pourquoi: M<sup>me</sup> Noyer qui, nous  
écrit-elle, a passé la cinquantaine, a vu



depuis quel-  
ques an-  
nées sa  
santé s'al-  
tère d'une  
façon in-  
quiétante.  
Les chagrins  
avaient  
épuisé son  
tempéra-  
ment ro-  
buste jus-  
qu'« alors. En  
vain elle  
avait con-  
sulté différents médecins, même ceux  
des hôpitaux, son état ne s'était pas  
amélioré et ses affections devenaient de  
plus en plus nombreuses. D'abord une  
maladie nerveuse s'était déclarée; puis  
l'estomac s'était complètement détraqué,  
d'affreuses migraines, des rhumatismes  
qui affectaient le cœur lui-même, des  
vertiges fréquents et des essoufflements  
au moindre mouvement étaient venus  
compléter la série douloureuse.

Elle était désespérée et ne voyait au-  
cun terme à ses maux. Malgré tous les  
remèdes employés, malgré le climat si  
sain du pays, l'air si pur de la monta-  
gne, elle dépitait.

Une brochure lui tomba sous la main,  
relatant des guérisons nombreuses obte-  
nues par l'emploi des Pilules Pink du  
Dr Williams. M<sup>me</sup> Noyer voulut tenter  
l'expérience, surmontant ses peines mo-  
rales plus difficiles souvent à guérir que  
les maux physiques, elle fit usage de  
ces Pilules.

L'effet fut remarquable. Son système  
nerveux épuisé se remit, l'anéantisse-  
ment général fit place à une vigueur  
nouvelle et tous les accidents occasionnés  
par le manque de nourriture et la fai-  
blesse disparurent. Si la place ne m'était  
pas comptée, je citerais ici les élan de  
reconnaissance, les remerciements cha-  
leureux et la joie témoignés dans ses  
lettres. Qu'il me suffise de dire qu'elle  
s'est faite, dans son pays, l'apôtre des  
Pilules Pink qui sont pour elle le véri-  
table sauveur et qu'elle en a toujours en  
réserve.

E. Y.  
Les Pilules Pink sont le tonique sou-  
verain: elles redonnent de la force aux  
faibles et ne peuvent être nuisibles aux  
personnes les plus délicates. En vente  
dans toutes les pharmacies et au dépôt  
en Suisse, P. D. y & F. Cartier, droguis-  
tes, à Genève, à 3 fr. 50 la boîte ou  
17 fr. 50 par 6 boîtes, franco, contre  
mandat poste. Très efficaces pour anémie,  
rhumatisme, névralgie, neurasthénie,  
sciatique, paralysie, ataxie locomotrice,  
névrose, scrofule, etc., elles redonnent  
de belles couleurs, agissent dans toutes  
les phases d'affaiblissement chez la fem-  
me, et ont sur les hommes une action  
efficace contre toutes les maladies cau-  
sées par le surmenage et les excès.

## Faiblesse générale

M. le Dr Jean Müller, médecin spé-  
cialiste pour maladies de femmes, à  
Warzburg écrit: « Pour vous dire  
jusqu'à quel point je suis satisfait de  
l'hématogène du Dr-méd. H. H. H. n'ai  
qu'à vous citer le fait que j'en ai prescrit  
pas moins de 30 flacons jusqu'à ce jour,  
non seulement à des femmes et à des  
jeunes filles, mais aussi dans deux cas  
de hommes. Il s'agissait d'abord d'un  
vieillard de 74 ans dont les forces étaient  
très diminuées; ensuite d'un jeune com-  
merçant marié, âgé de 37 ans, qui s'était  
détruit tout l'organisme par l'abus de  
l'alcool et du tabac. Le succès, relatif-  
vement à la réorganisation du  
sang et au rétablissement des  
forces qui en est la conséquence,  
a été chaque fois vraiment sur-  
prenant. » Dépôts dans toutes les phar-  
macies. 1322

gletter et dit qu'il y a des questions de tout genre dans lesquelles l'Allemagne peut marcher d'accord avec l'Angleterre sans porter préjudice à d'autres relations précieuses. Il rappelle la neutralité observée par l'Allemagne pendant la guerre hispano-américaine. Il annonce que les relations commerciales existant entre les Etats-Unis et l'Allemagne seront probablement bientôt l'objet de négociations.

Partout, dit en terminant M. de Bulow, on s'efforce de maintenir la paix. L'Allemagne, appuyée sur sa force qui repose sur le tranchant de l'épée, ne manquera jamais là où il s'agira de maintenir la paix du monde.

### Espagne

On assure que M. Sagasta dissoudra les Chambres avant la ratification du traité de paix. Le « Correo » croit que M. Sagasta ne se pressera pas de soumettre le traité aux Cortès, parce qu'il est possible que le Sénat américain, dont une partie est hostile au traité, le repousse.

### Etats-Unis

Au Sénat, les membres pour le Massachusetts et le Maine présentent les ordres du jour votés par leurs électeurs pour protester contre la prise de possession des Philippines et contre toutes acquisitions de territoires sans le consentement de leurs habitants.

On mande de Philadelphie au « Times » que l'on croit que le traité de paix ne sera pas soumis à la ratification du Sénat.

### Cuba

Dans une bagarre entre officiers espagnols et cubains, à la Havane, trois Cubains ont été tués, une vingtaine d'Espagnols ont été blessés.

## CHRONIQUE ÉTRANGÈRE

**Liszt et Berlioz.** — On a célébré lundi, à Paris, au concert Colonne, le centenaire de la naissance de Berlioz. A ce propos, M. Legouvé, le doyen de l'Académie française, publie quelques souvenirs personnels sur l'auteur de la « Damnation de Faust ». Nous en détachons celui-ci :

Vers 1837, un soir, j'avais réuni chez moi quelques amis, Liszt Goubaux, Schœlcher, Sie et cinq ou six autres. Berlioz était des nôtres. « Liszt, lui dit-il, joue-nous donc une sonate de Beethoven. » Goubaux apporte la lampe de mon cabinet, pendant que Liszt se dirige vers l'instrument, et que chacun de nous cherche un siège.

— Montez donc la mèche, dis-je à Goubaux, on n'y voit pas assez clair.

Au lieu de la remonter, il la baisse, nous voilà dans l'obscurité !

Liszt, soit hasard, soit influence involontaire, commence le funèbre et déchirant « andante » de la sonate en « ut » dièse. Chacun reste cloué à la place où il se trouve et ne remue plus. De temps en temps, le feu mal couvert perceait soudainement la couche de cendres et jetait dans la chambre des lueurs étranges, furtives, qui nous dessinaient avec des formes de fantômes. Assis dans un fauteuil, j'entendais au-dessus de ma tête des sanglots et des plaintes étouffées : c'était Berlioz ! Le morceau fini, nous restâmes un moment muets ; puis Goubaux ralluma la lampe ; nous repassâmes du salon dans mon cabinet, et Liszt m'arrêtant par le bras, et me montrant Berlioz les joues ruisselantes de larmes : — Regardez-le ! me dit-il tout bas, il a écouté cela en héritier présomptif.

## NOUVELLES SUISSES

### CHAMBRES FÉDÉRALES

Berne, le 13 décembre.

**CONSEIL NATIONAL.** — Le Conseil reprend la discussion générale du budget. M. Comtesse rappelle les déclarations du Conseil fédéral suivant lesquelles il serait possible de trouver dans les excédents du budget les ressources financières pour l'assurance. Si maintenant la situation financière s'est modifiée, il faut réduire les dépenses ; le militaire et certaines subventions fourniront à cela suffisamment d'occasions.

M. Comtesse ajoute que la révision du règlement des Chambres fédérales a été préparée, mais qu'on a dû s'arrêter parce qu'il fallait d'abord réviser la loi réglant la marche des affaires entre les deux Chambres. On attend à ce sujet un projet du Conseil fédéral.

M. Curti prend la défense des subventions à l'agriculture. Il recommande le monopole du tabac, pour couvrir les frais de l'assurance, et la création d'une cour des comptes, pour contrôler les dépenses de l'administration fédérale.

**Suisse à l'étranger.** — Le « Gastwirth » donne des détails sur quelques Suisses qui ont fait leur carrière comme chefs de cuisine en Angleterre. L'un d'eux, un Zurichois qui porte le nom de Dubs, dirige les cuisines du restaurant Trocadero. Il n'a pas moins de quarante cuisiniers sous ses ordres et il est le maître absolu dans son domaine. Il a la compétence d'engager et de licencier tout le personnel à son gré.

Un autre Suisse, un Saint-Gallois nommé Léon Gruenfelder, est chef au Grand-Hôtel ; il a aussi une quarantaine de cuisiniers à diriger. A « l'Imperial

Institute », un Bodmer, de Zurich, vient de succéder à un Zougnois, Ch. Elsener. Ce dernier possède plusieurs lettres de félicitations du prince de Galles, qui paraît avoir vivement apprécié ses menus dans plusieurs dîners officiels. Enfin, un Lucernois, Jean Heggli, est chef à l'hôtel Grosvenor, à la station Victoria.

On sait que les « chefs » dans les principaux restaurants et hôtels, ainsi que dans les clubs et les grandes maisons aristocratiques, reçoivent de fort beaux appointements. Il n'est certainement pas un des « fonctionnaires » énumérés plus haut qui consentit à échanger, même temporairement, son traitement contre celui du président de la Confédération suisse.

## CANTON DE NEUCHÂTEL

**Pêche.** — La capture d'un brochet de 35 livres, voilà l'aubaine échue ces jours à deux pêcheurs d'Yvonand, MM. Gilliéron et Bühlmann.

**Valangin.** (Corr.) — Les électeurs communaux de cette localité étaient appelés dimanche dernier à élire un membre pour compléter leur Conseil général.

Deux candidats se trouvaient en présence, 82 électeurs ont pris part à ce vote.

Par 44 suffrages, le citoyen Emile Tissot, candidat libéral, a été élu.

Le citoyen Louis Touchon, candidat radical, a obtenu 38 suffrages.

## CHRONIQUE LOCALE

**Conférence.** — M. Muret, dans sa seconde conférence, jeudi, parlait de l'Escorial, de Tolède, Grenade, Cordoue et Séville. Les merveilles de l'Alhambra et le pittoresque des gitanos lui seront une occasion d'aperçus toujours intéressants, sans compter qu'il entraînera ses auditeurs à sa suite pendant huit jours passés en mer, de Cadix à Barcelone.

**3<sup>me</sup> conférence académique.** — Les amours de Catulle, par M. le professeur J. Lecoultré.

Quand le jeune Catulle vint de Vérone à Rome, il ne trouva plus dans la grande cité les mâles vertus qui en avaient fait la grandeur. Les jeunes gens riches n'étant plus astreints au service militaire ou à une occupation quelconque, passaient dans la débauche et l'oisiveté leurs plus belles années. Les femmes, malgré la sévérité du vieux Caton, avaient conquis une liberté complète, et réunissaient chez elles les membres de la jeunesse dorée.

Ce fut dans une de ces réunions que Catulle rencontra celle qu'il a chantée sous le nom de « Lesbia » dans de petites pièces senties et vécues qui firent sa célébrité. Le premier, parmi les poètes romains, il osa dévoiler son âme et chanter ses propres sentiments, à l'imitation de Sapho et d'Archiloque.

Par ce nom de Lesbia, Catulle désigne sans doute Clodia, sœur du fameux tribun Clodius, dont les luttes politiques avec Cicéron sont célèbres. Femme d'une nature toute méridionale, fougueuse, ardente, Clodia ne passa jamais pour un modèle de vertu. Catulle nous a donné de ses charmes gracieux et piquants maints portraits.

C'est l'histoire de cet amour, de ses charmes d'abord, puis de ses déceptions, de ses ruptures et de ses réconciliations, qui remplit toute la vie et toute l'œuvre du poète romain. C'est par sa mélancolie souvent déchirante que Catulle se rapproche de Musset. Il ne peut arracher de son cœur l'image de la femme aimée, et quand il meurt, jeune encore, épuisé par la débauche et la maladie, c'est à celle qui a causé tout son malheur que va sa dernière pensée.

**Théâtre.** — La représentation donnée hier soir au théâtre par la tournée Vast, a été d'un bout à l'autre un vrai succès, tant pour la direction que pour tous les acteurs.

La jolie comédie de F. Coppée, « le Passant », qui remplaçait au programme « l'Étincelle », de Pailleron, a dignement ouvert le spectacle, permettant à Mlles Ninove et Méa de faire ressortir leur talent de bonnes diseuses et d'habiles comédiennes.

La pièce de Richepin, « le Flibustier », a d'emblée empoigné l'auditoire, aussi c'est une véritable ovation qui a souligné la fin des trois actes de cette comédie d'une superbe envolée. Que tous les acteurs, en particulier M. Segond, nous restent fidèles et nous reviendront souvent avec un programme aussi choisi, et ils verront que leurs auditeurs gardent d'eux le meilleur souvenir.

**Maternité de l'hôpital Pourtalès.** — Noël est à la porte et « Dame de Noël » aussi. Devenue prévoyante avec l'âge, elle pense maintenant même aux enfants qui naîtront et a choisi comme mandataires quelques dames de l'Église nationale, qui viennent de remettre 20 layettes pour les bébés de la future Maternité. — Ce n'est pas le « Petit-Noël » qui aurait eu cette idée-là.

**Feuilleton.** — Nous allons commencer la publication d'une œuvre attachante et rendue actuelle par la pièce applaudie de Rostand, roman de cape et d'épée à scènes émouvantes de Louis Gallet :

## LE CAPITAINE SATAN

(AVENTURES DE CYRANO DE BERGERAC)

**Arrestation.** — La gendarmerie de notre ville a arrêté hier matin un individu qui s'était échappé, il y a huit jours, de la maison de force de Worben, dit la « Suisse libérale ».

## DERNIÈRES NOUVELLES

Bienne, 13 décembre.

La cause du tamponnement de Daucher n'est pas encore établie d'une manière définitive, toutefois on dit que les disques indiquaient voie libre aux deux extrémités du garage.

Le train facultatif arrivant de Bienne aurait dû laisser passer le train de Neuchâtel. Il paraît que le mécanicien croyait que le croisement devait se faire à Douanne ; il passa donc outre. L'aiguilleur de la halte fit son possible pour arrêter le convoi, en employant les signaux d'usage, et les freins furent serrés par le personnel du train, mais tout fut sans effet.

Le train de Neuchâtel, croyant aussi la voie libre, arrivait à toute vapeur. La locomotive et les sept premiers wagons avaient déjà dépassé l'aiguille lorsque la locomotive du train de Bienne, arrivant au point de jonction de la voie de garage avec la ligne, prit le train de Neuchâtel en écharpe.

Un wagon de ce dernier fut lancé hors de la voie et trois qui le suivaient, chargés de blé, furent culbutés. La locomotive du train de Bienne n'a subi que peu d'avaries, par contre le choc lança le dessus d'un des wagons de ce train sur un wagon découvert placé devant. Un conducteur put sauter à temps du train et n'a pas de blessures. A part de légères éraflures, le reste du personnel n'a pas de mal non plus.

La locomotive du train de Neuchâtel ramena à Bienne les wagons intacts et un train de secours partit aussitôt de Bienne. La voie était de nouveau libre vers 3 heures.

Bâle, 13 décembre.

Après des débats qui ont duré huit jours, le jury a rendu son verdict dans l'affaire de l'Union-Bank. Il a condamné Wuest à trois ans de réclusion, sous déduction de six mois de prison préventive ; Wirz à un an de réclusion ; tous deux à dix ans de privation de leurs droits civiques, pour escroquerie et contrefaçon à la loi bâloise sur les affaires de bourse. Les deux autres prévenus, Kopfmann et Wagner, ont été acquittés, mais ils devront payer le huitième des frais. Wuest aura en outre à supporter la moitié des frais, et Wirz le quart.

Paris, 13 décembre.

On distribue aujourd'hui à la Chambre une proposition de MM. de Montfort, de Mahy et consorts, assujettissant les étrangers résidant en France au paiement de la taxe militaire établie par la loi du 13 juillet 1889 et à une taxe supplémentaire.

M<sup>e</sup> Jules Auffray a été désigné pour servir d'avocat à Mme Henry.

A la suite des incidents qui se sont produits hier au cours de la séance de la Chambre, un duel a eu lieu ce matin entre MM. Antide Boyer et Déroulède. Deux balles ont été échangées sans résultat.

Après le duel, M. Déroulède, s'adressant aux témoins de M. Boyer, leur a dit : « Ce n'est pas une réparation que j'ai accordée à M. Boyer, c'est une simple satisfaction. »

Le « Temps », dans une note relative à l'affaire Picquart, fait observer que la loi de 1897, qui a conféré à la cour d'assises le droit de mettre un inculpé en liberté, paraît devoir s'appliquer par extension aux conseils de guerre.

Le « Temps » ajoute que le ministère de la guerre n'avait reçu jusqu'à ce matin aucune demande de mise en liberté provisoire du colonel Picquart.

La cour de cassation a entendu aujourd'hui le général de Boisdeffre.

Avignon, 13 décembre.

On annonce que M. H. Michel, député d'Arles, se propose de déposer à la Chambre une interpellation au sujet d'une punition infligée au capitaine Pasquier pour avoir assisté à une réunion maçonnique.

Anvers, 13 décembre.

Le « Léopoldville », arrivé ici, rapporte que quatre agents belges appartenant à la Société anversoise pour le commerce au Congo ont été mangés par les indigènes anthropophages des bords de la Mongalla. Trois cents hommes ont été envoyés pour châtier les coupables.

Rome, 13 décembre.

Suivant la « Tribuna », Ménelik se trouve dans le Tigre pour déposer le ras Mangascia, auquel il voudrait substituer le ras Makonnen ; mais l'impératrice Taitou soutient son frère le ras Ollié. La question est importante au point de vue de la succession au trône, le nouveau ras du Tigre devant succéder à Ménelik.

La Canée, 13 décembre.

Le bruit semi-officiel de l'arrivée de M. Numa Droz avec le prince Georges a été accueilli avec joie par la population crétoise.

Les amiraux ont fait afficher une proclamation annonçant l'arrivée du prince Georges ainsi que leur prochain départ, l'arrivée du prince mettant un terme à leur mission.

La Canée, 13 décembre.

Une dépêche transmise à l'agence Havas dit que le prince Georges, d'accord avec M. N. Droz, arrivera le 21 décembre. Les amiraux ont télégraphié à leurs gouvernements qu'ils partiront cinq jours après.

Des dépêches identiques des amiraux à leurs gouvernements déclarent que si le prince Georges accorde une amnistie, cette mesure ne devrait en aucun cas s'appliquer aux condamnés des tribunaux militaires punis pour des crimes commis dans l'île, sinon la sécurité des témoins serait menacée.

New-York, 13 décembre.

Une dépêche de la Havane annonce que le général Castellanos a fait arrêter et conduire à Mariana le général Sanguili et dix autres Cubains qui avaient l'intention de s'emparer de la Havane entre le départ des Espagnols et l'arrivée des Américains.

Les cendres de Christophe Colomb ont été transférées hier matin en grande pompe sur le navire espagnol « Conde Venadito », en présence de nombreuses notabilités. Le navire devait partir la nuit dernière pour Cadix.

## DERNIÈRES DÉPÊCHES

(SERVICE SPÉCIAL DE LA FEUILLE D'AVIS)

Berne, 13 décembre.

Le Conseil des Etats reprend la discussion du recours Lugnbühl. (Voir la deuxième feuille.) M. Python prend le premier la parole. Il se place sur le terrain du gouvernement bernois et critique la jurisprudence suivie par le Conseil fédéral en matière de recours d'auverge.

M. Brenner expose les motifs qui ont amené le Conseil fédéral à la décision qu'il a prise. Le Conseil fédéral a écarté le recours du gouvernement bernois parce qu'on pouvait voir dans la manière d'agir de ce dernier une violation du droit.

Enfin le recours est écarté, suivant les propositions de la commission, par 18 voix contre 16.

Après un rapport de M. von Arx, le budget de l'alcool pour 1899 est approuvé sans modification ; puis la séance est levée.

Lausanne, 13 décembre.

La fédération des sociétés d'agriculture de la Suisse romande aura son assemblée annuelle à Lausanne le 22 décembre, pour nommer les délégués au Bauernverband suisse et prendre connaissance du résultat du concours de fermes qu'elle a institué.

Vevey, 13 décembre.

Le nommé Malfroid, Savoyard, qui, après avoir outragé le jeune Paul Varidel, âgé de 11 ans, l'avait étranglé, a été reconnu coupable sans circonstances atténuantes par le jury, et condamné à la détention perpétuelle. A la sortie de l'audience, les gendarmes ont eu grand-peine à le protéger contre la foule qui voulait l'écharper.

Bâle, 13 décembre.

Le Grand Conseil a terminé cette après-midi la discussion en première lecture de la loi sur la Banque cantonale. Après un long débat, la nomination du conseil de la banque, qui sera composé de onze membres, a été attribuée au Grand Conseil, conformément aux propositions de la majorité de la commission. Le Conseil d'Etat demandait que ce choix lui fut confié.

Rome, 13 décembre.

Ce soir, dans l'église des Douze-Apôtres, en présence de seize cardinaux, de prélats de la cour pontificale, du corps diplomatique accrédité près le Vatican, de l'aristocratie romaine et de milliers d'autres assistants, l'abbé Perosi a donné la première audition de son nouvel oratorio « La résurrection du Christ », qui a été fort admiré, à cause de la facture exquise de l'orchestration, de la puissance des chœurs et de l'expression du sentiment religieux. Quatre grands morceaux ont été bissés.

Paris, 14 décembre.

Hier a eu lieu la distribution annuelle des prix à l'Académie de médecine. Un prix d'encouragement a été donné au Dr Frenkel, à Heiden (Suisse) ; une mention honorable au Dr Combe, à Lausanne, et un prix de 900 francs au Dr Guder, à Genève.

Anvers, 14 décembre.

Un vapeur qui vient d'arriver apporte la nouvelle que quatre agents de commerce anglais ont été massacrés sur le Haut-Oubanghi par les indigènes, qui les ont mangés. Le capitaine Lothaire est parti avec 300 hommes pour châtier les anthropophages.

Londres, 14 décembre.

Le « Manchester Guardian » reçoit de la Canée une information officielle annonçant que M. Numa Droz aurait accepté le poste de conseiller du prince Georges et la mission d'organiser la nouvelle administration crétoise.

Le journal anglais ajoute que l'acceptation de M. Droz garantit le succès du gouvernement autonome de la Crète.

New-York, 14 décembre.

Une explosion s'est produite dans une mine à Poteau, dans le territoire indien. Cinq personnes ont été tuées, la mine est en feu, 25 mineurs y sont ensevelis et on n'a aucun espoir de les sauver.

**Madame veuve Jules Neipp et ses enfants, Léa, Justine et Firmin Neipp, Madame veuve Elise Kaufmann, et les familles Neipp, ont la grande douleur de faire part de la mort de leur chère fille, sœur et nièce,**

**Mademoiselle Albertine NEIPP,**

que Dieu a rappelée à Lui lundi, à 10 h. du matin, dans sa 20<sup>me</sup> année, après une longue et pénible maladie.

Car les souffrances du temps présent ne peuvent pas être comparées avec la gloire à venir qui doit être révélée en nous. Romains VIII, v. 18.

Neuchâtel, 12 décembre 1898.

L'enterrement aura lieu mercredi 14 décembre, à 1 heure. 12911  
Domicile mortuaire : Faubourg du Lac, n° 10.

**Monsieur et Madame H<sup>e</sup> Borno et leurs enfants, à Bonvillars, Monsieur et Madame Ch. Dubois-Borno, Madame veuve Rose Borno, à Colombier, Monsieur Louis Pinard, à Bonvillars, et les familles Dubois, Borno et Favre, font part à leurs amis et connaissances de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère fille, sœur, belle-sœur, nièce, petite fille et parente,**

**Mademoiselle Rose BORNOZ,**

que Dieu a retirée à Lui aujourd'hui 13 décembre, à 2 heures du matin, dans sa 22<sup>me</sup> année, après une longue et pénible maladie.

Tu es mon attente, Seigneur Eternel, et ma confiance dès ma jeunesse. Ps. LXXI, v. 5.

L'ensevelissement auquel ils sont priés d'assister aura lieu à Colombier, jeudi 15 décembre, à 1 heure après midi.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 12922

La famille J. Rossi-Vogt et ses enfants, à Colombier, a la douleur de faire part à ses amis et connaissances de la perte qu'elle vient de faire en la personne de son cher père et grand-père,

**Monsieur J. ROSSI,**

décédé à St-Ursanne, à l'âge de 70 ans après une courte maladie.

Domicile mortuaire : Avenue de la Gare, à Colombier. 12886

**Mesdemoiselles Henriette et Marie Renaud, à Boudry, Monsieur et Madame Jules Renaud-Vouge et leurs enfants, Monsieur et Madame Ed. Quartier-la-Tente et leurs enfants, à Neuchâtel, Monsieur Auguste Renaud, Monsieur et Madame Constant Renaud et leurs enfants, à Cernier, Mademoiselle Angustine Renaud, Madame Louis Renaud-Barbezat et ses enfants, à Cortalloid, font part à leurs parents, amis et connaissances, du décès de leur cher père, grand-père, frère et oncle,**

**Monsieur Rodolphe RENAUD-PERROT,** ancien huissier du Tribunal de Boudry, que Dieu a retiré à Lui lundi 12 décembre 1898, dans sa 82<sup>me</sup> année, après une longue maladie.

J'ai patiemment attendu l'Eternel, et il s'est tourné vers moi. Ps. XL, 1

L'enterrement auquel ils sont priés d'assister aura lieu à Boudry, le jeudi 15 décembre, à 1 heure de l'après-midi.

Le présent avis tiendra lieu de faire-part.

## AVIS TARDIFS

### Un jeune chien

blanc, tacheté noir, s'est égaré. La personne qui en a pris soin est priée de le ramener, contre récompense, au magasin Ernest Reber, faub. de l'Hôpital 1. 12953

## ABONNEMENTS pour 1899

Le bureau de la Feuille d'avis reçoit dès maintenant les renouvellements et les demandes d'abonnements pour 1899. Tout nouvel abonné pour l'année prochaine, recevra le journal

### gratuitement

jusqu'à fin décembre courant.

On peut s'abonner à tous les bureaux de poste et par carte postale adressée au bureau du journal,

Rue du Temple-Neuf 3, Neuchâtel

### PRIX D'ABONNEMENT

A LA

## FEUILLE D'AVIS

	1 an	6 mois	3 mois
Prise au bureau,	6.—	3.20	1.80
Par porteuze, en ville,	8.—	4.20	2.30
Par porteuze hors de ville ou par poste dans toute la Suisse,	9.—	4.70	2.60

Pour l'étranger (Union postale) : 1 an, 22 fr. ; 6 mois, 11 fr. 50 ; 3 mois, 6 fr. (Envoi par deux numéros ou six numéros à la fois.)

Administration de la Feuille d'avis.

Ce numéro est de dix pages

Imprimerie H. WOLFRATH & C<sup>e</sup>

ANNONCES DE VENTE

**L-F. Lambelet & Co**

17, faubourg de l'Hôpital, 17

NEUCHÂTEL

**HOUILLE ET COKE**

pour chauffage domestique

Houille, morceaux de Blanzly.  
Houille, morceaux de Saarbrück.  
Houille, grosse braisette lavée.  
Anthracite belge, 1<sup>re</sup> qualité.  
Briquettes de lignite.  
Briquettes perforées.  
Petit coke lavé de Blanzly.  
Grelats comprimés (boulets).

Prompte livraison à domicile

Téléphone n° 189 8744

**Hallauersche  
Klassiker-  
Bibliothek**

Das untenstehende Verzeichniss enthält eine Zusammenstellung der in meinem Verlage erschienenen

**Klassiker**

in alphabetischer Reihenfolge.  
Meine sämtlichen **Klassiker-Ausgaben** zeichnen sich durch scharfen, klaren Druck, gutes Papier und sehr dauerhafte und geschmackvolle Einbände aus.

Alphabetisches Verzeichniss

**Chamisso's** Werke in 2 Bänden in 1 Leinenband gebunden.

**Goethe's** Werke in 16 Bänden in 4 Leinenbände gebunden.

**Hauff's** sämtl. Werke in 5 Bänden in 2 Leinenbände gebunden.

**Heines** sämtl. Werke in 12 Bänden in 4 Leinenbände gebunden.

**Heinr. v. Kleists** sämtl. Werke in 2 Bänden in 1 Leinenband gebunden.

**Körners** sämtl. Werke in 2 Bänden in 1 Leinenband gebunden.

**Lensens** sämtl. Werke in 2 Bänden in 1 Leinenband gebunden.

**Lessings** Werke in 6 Bänden in 3 Leinenbände gebunden.

**Schillers** sämtl. Werke in 12 Bänden in 4 Leinenbände gebunden.

**Shakespeares** sämtliche dramatische Werke, übersetzt v. *Schlegel u. Tieck* in 12 Bänden in 4 Leinenbände gebunden.

**Uhlands** Werke in 3 Bänden in 1 Leinenband gebunden.

**Zschokkes** sämtl. Novellen in 12 Bänden in 4 Leinenbände gebunden. H 5179 Z

Zusammen 86 Bände in 30 Bände rot in Leinwand gebunden 95 Fr.

Gegen monatliche Abonnements-Nachnahmen von 5 Fr.

Die ganze Klassiker-Bibliothek wird sofort geliefert.

Gefl. Aufträge nimmt gerne entgegen

**J. HALLAUER**

Buchhandlung

Oerlikon-Zürich

Auf Wunsch liefere ich gerne die ganze Sammlung in Kistchen verpackt franko zur Einsicht.

**Bestellschein**

Der Unterzeichnete bestellt hierdurch bei

**J. HALLAUER, Buchhandlung**

Oerlikon-Zürich

1 Hallauersche Klassiker-Bibliothek

86 Bände in 30 Leinwandbände rot gebunden

Preis: 65 Fr.

Zahlbar durch monatliche Abonnements-Nachnahmen von 5 Fr. event. in halbjährl. Rechnung.

ORT UND DATUM:

UNTERSCHRIFT:

**Attention!**

A vendre chez G. Walther, serrurier, à Auvornier, plusieurs beaux potagers neufs et usagés, à des prix raisonnables. 12716

**GRAND BAZAR PARISIEN**

Rue de la Treille

IMMENSE ASSORTIMENT DE

**JOUETS**

Le plus beau choix dans tous les prix en

**Bébés et poupées** habillées et non habillées, bébés tout bois articulés, bébés marcheurs, bébés phonographes, bébés caoutchouc.

**Lits et berceaux** garnis et non garnis.

Immense choix de **Poussettes de poupées**.

**Meubles et chambres** de poupées, armoires, commodes, buffets de service, lavabos, etc., etc.

**Potagers** et ustensiles de cuisine, en émail, etc.

**Services à thé**, déjeuners, diners, faïence, porcelaine et métal.

Grand choix de **Jouets** fer battu émaillé.

**Epicerie, merceries**, boîtes de perles, chambres de bains.

**Boîtes de constructions** en bois et en pierre.

**Jeux de cubes** et mosaïques couleurs.

**Chevaux** sur planches et à bascule, en bois, peluche et peau.

**Animaux** de toutes sortes en bois, peau, laine et caoutchouc.

**Fortresses**, armures, tirs Euréka et autres, fusils, sabres, panoplies militaires.

**Tambours**, trompettes, pistons, canons, etc.

Grande variété de **Chars** à ridelles, chars à sable, charrettes Peugeot.

**Vélocipèdes**, glisses, traîneaux, patins.

**Boîtes d'outils** et établis de menuisier.

Grand choix d'**attelages**, voitures et camions en tous genres.

**Ecuries** et boîtes d'animaux en bois et en peau.

**Soldats de plomb**. Nouveautés: Américains à Cuba, Prise de Santiago, Armée d'Afrique, Grande revue.

**Chemins de fer**, très grand choix avec et sans rails, à mécanique, à vapeur, à crémaillère, avec tous les accessoires.

**Machines et moteurs** à vapeur, à air chaud et électriques.

**Appareils** pour l'électricité, lanternes magiques, téléphone.

Grand choix de **Jouets** à ressorts et crémaillères.

**Livres** d'images et de la Bibliothèque Rose.

**Boîtes de couleurs** et de compas de la maison Kern & Co, à Aarau. 12729

Très grand assortiment de Jeux de famille et de société

Grande variété d'articles aux étalages de 05, 10, 25, 50, 75 cent. et au-dessus

**BOUGIES ET DÉCORATIONS** pour Arbres de Noël

Seulement jusqu'à fin décembre

**PRIMES**

gratis avec chaque Complet, Pardessus, Pantalon, etc : 1 douzaine de Mouchoirs 1<sup>er</sup>, ou 1 cravate soie, à choix, ou 1 foulard de soie, ou 1 demi-douzaine Mouchoirs ext.

**HABILLEMENTS**

en drap laine 1<sup>er</sup>, garantis solides, valent 35 à 40, à 25

Habillements en laine peignée et fantaisie, ce qui se fait de bien, 35 coupe et ouvrage soignés, val. 55 à 60, à

Manteaux officiers, 45, 38.80, 35, 28.80 et 25

Pardessus d'hiver entièrement doublés, très chauds, val. 30 à 85, à 48, 45, 42, 38.80, 35, 33, 29.80, 25, 19.80 et 17.85

Pantalons d'hiver, depuis 17.80 à 2.25

Pèlerines pour Messieurs et Garçons, dep. 3.90 à 28.80

GRANDS MAGASINS

**A LA VILLE DE NEUCHÂTEL**

24 & 26, Temple-Neuf, 24 & 26

**PIANOS**

HARMONIUMS

et autres instruments de musique choisis et garantis, des meilleures fabriques suisses et étrangères.

**HUGO-E. JACOBI**

facteur de pianos

9 et 11, Rue Pourtalès, 9 et 11

(rue en face du Jardin anglais, entre l'Académie et le Collège de la Promenade)

NEUCHÂTEL

DÉPÔT A LA CHAUX-DE-FONDS :

11, rue du Parc 11,

VENTE — ÉCHANGE — LOCATION

Réparations et accords de pianos et harmoniums

Recommandé par les principaux professeurs de musique.

Pianos d'occasion à prix avantageux.

Seul dépositaire dans le canton des fabriques de 1<sup>er</sup> ordre, telles que: Julius Büthner, Pleyel (nouvelle construction pour l'exportation), Kaps, Görs & Kallmann, Thürmer, etc., etc. 12

**Calorifères à ventilation**

garnis de briques réfractaires — manteau tôle ou catelles

Systeme reconnu le meilleur

**Fourneaux ronds**

EN FONTE

à coke, bois, tourbe, etc.

Grilles à coke pour cheminées

CHENETS EN FONTE

PELLES et PINCES pour CHEMINÉES

Buanderies portatives

au magasin de fer W. SCHMID, succ. de A. Gyger

Place du Gymnase et rue Saint-Honoré 12510

**FOURNEAUX**

à pétrole

pour cuire et pour chauffer

**FOURNEAUX à REPASSER**

avec fers

Caisnes à condres et à balayures

SEAUX et PELLES à COKE



Office de Photographie V. ATTINGER NEUCHÂTEL SUISSE

**APPAREILS**

et fournitures pour photographie

Cartes postales

Photographies de la ville

Photographies de genre

Loupes, stéréoscopes, etc.

Lanternes magiques, de projections

**CINÉMATOGRAPHES**

Verres de projections 12644

VENTE ET LOCATION

Laboratoire pour amateurs

leçons gratuites aux clients

Tout le monde devrait goûter les

**VINS NON-ALCOOLIQUES**

de la OH. 2102

Société des vins sans alcool

BERNE

Demandez prix-courant

**Occasion**

A vendre tout de suite 1 bois de lit, 1 sommier, 1 matelas, traversins et oreillers, 1 commode, 1 table de nuit, 4 chaises, 1 table ronde, 1 canapé formant lit, 1 pendule, 1 glace, 2 tabourets, 1 table de cuisine, le tout pour 310 fr. S'adresser à la Halle aux Meubles, rue du Temple-Neuf 6. 12100

**NEURALGIES** MIGRAINES. — Guérison immédiate par les Poudres antineuralgiques de Bonaceto, pharmacien, 4, pl. Cornavin, Genève. — Boîte, fr. 1; la double, fr. 1.80, Pharmacie Jordan. KEFOL H 9712 X

# GRAND BAZAR SCHINZ, MICHEL & C<sup>IE</sup>

Place du Port, Neuchâtel

Reçu de très beaux envois

## D'ARTICLES DU JAPON ET DES INDES

Immense assortiment de

Laques, Porcelaines, Bronzes, Paravents peints et brodés, Tables Gigogne. Superbes cloisonnés du Japon. — Bronzes de Bénarès et Moradabad (Inde). Bronzes du Japon, anciens et modernes, grand choix.

### Véritables Escabeaux turcs

avec incrustations nacre et ivoire

Guéridons et Étagères en laque du Japon. Tables Gigogne

## GARNITURES DE CHEMINÉES

Pendules et Candélabres en bronze et en marbre.

Beau choix de statuettes bronze ou terre-cuite. Statuettes en porcelaine de Saxe. Grand choix d'Écritoires et Classeurs.

RÉGULATEURS et COUCOUS de tous prix, RÉVEILS

### Articles de luxe pour Ménage

Bouilloires fer forgé et cuivre ou nickel. — Grand choix de beaux Plateaux en laque, fayence, métal, etc., etc. — Cafetières russes. — Cafetières à circulation. — Cruches à vin et à sirop, montées nickel, vieil argent, étain, etc. — Seaux à biscuits. — Ramasse-miettes fantaisie. — Porte-allumettes. — Bougeoirs. — Cendriers et Baguiers. — Flambeaux. — Bouts-de-table, etc., etc.

Grand choix de Lampes colonne marbre et métal. — Abat-jour soie et papier. — Cassettes à Bijoux, cuivre poli, vieil argent, vieux chêne, laque, peluche, etc. — Beau choix de Galeries de cheminée. — Chenets. — Landiers. — Porte-pelle et Pince garnis et non garnis. — Soufflets et Balais de cheminée. — Ecrans de cheminée de plusieurs genres, japonais et autres. 12319

Volailles - Gibier - Conserves

## SEINET & FILS

### COMESTIBLES

Nous prions les personnes qui ont l'intention de nous donner leurs commandes pour repas de Noël et Nouvel-an, de le faire incessamment.

### TRUITES, SAUMON

### TURBOTS, SOLES

Langoustes	Chevrouil	Dindes	Jambons fins	Poissons du lac
Crévettes	Lièvres	Chapons	Poitrines d'oies	Marée
Caviar	Faisans	Poulardes	Saucisses de Gotha	Liqueurs
Huitres	Pardreaux	Canards	Terrines de foie d'oies	Vins fins
Truffes	Canards sauvages	Oies	Conserves	Champagne

Dindes et Volailles truffées, Chevreuils et Lièvres piqués et marinés, } sur commande

## NEUCHÂTEL

8, rue des Epancheurs, 8 12817

Poissons du Lac - Marée

## Grand magasin d'horlogerie

# HERMANN PFAFF & C<sup>IE</sup>

place Purry 7 - NEUCHÂTEL - place Purry 7

Grand choix de régulateurs dans tous les genres, à poids ou à ressorts.

Régulateurs à sonnerie simple, depuis 20 fr.

Régulateurs à quarts, sonnerie cathédrale.

Régulateurs à poser, sonnerie grand effet, pour salle à manger, vestibule, etc., dans tous les styles.

Catalogues et photographies à disposition.

Coucoucs à poids depuis 15 fr.

Grand choix de petites pendules à poser ou à suspendre pour chambres de jeunes filles.

Réveils depuis 5 fr. — Réveils à musique, lumineux, à carillons, à répétition.

Pendules rondes pour cuisines et bureaux. 11831

Sur commande, pendule dite Neuchâteloise

Toujours belle Maculature à 30 centimes le kilo, au bureau de cette Feuille.

# LIQUIDATION DE COMMERCE

L'administration de la faillite Lasek informe le public que la vente des marchandises se trouvant dans le magasin, Seyon 5<sup>bis</sup> et Moulins 4, vient de commencer.

Rabais 50%. — Vente au comptant.

Grand choix de confections. Etoffes en tous genres. — Meubles neufs et usagés, etc., etc.

OCCASION UNIQUE POUR ÉTRENNES

Fin de saison. Grand rabais

Étrennes utiles

# 600

Étrennes utiles

**Jaquettes** en liquidation, avec 20, 30 et 40% d'escompte

<b>Mantes</b>	10 et 20%
<b>Rotondes</b>	10 et 20%
<b>Costumes</b>	30 à 50%

---

**JAQUETTE** moderne et très chaude. drap diagonale 1<sup>er</sup>, valant fr. 8, à extra solide (valant fr. 18), à . . . . . fr. 4,50 9,80

**JAQUETTES** en drap bouclé, qualité supérieure, fr. 12,80, 15, au lieu de fr. 18,80, 25, 29,80. fr. 18,80

---

**JAQUETTES** modernes en drap surfin, très chaudes, teintes du jour, façons nouvelles, unies, soutachées et avec fourrure, etc., au lieu de fr. 19,80, 25, 29,80, 35, 48, 58, liquidées à . . . . . fr. 12,80, 18,80, 21, 29, 33, 39

---

**MANTES** teintes mélangées, } (val. fr. 12,50), en vers écossais, } liquidées à . . . fr. 6,90; avec capuchon, fr. 7,80

**MANTES** en astrakan, magnifique choix, depuis . . . fr. 6,90 à fr. 35 au lieu de fr. 12 à 55.

Tissus pour robes d'hiver. — Rabais fr. 10 à 30%

## GRANDS MAGASINS

# A LA VILLE DE NEUCHÂTEL

24, rue du Temple-Neuf, 24 12561

Fin de saison. Grand rabais

J. Merky, tourneur

SEYON 19 bis

BILLES DE BILLARD

Magnifique choix de pipes et porte-cigares écume, amiante, bruyère, violette et merisier. — Ambres.

Même adresse, grand assortiment d'étagères à musique et à livres, lutrins, guéridons, tabourets de piano, encoignures, jardinières, séchoirs, dévidoirs, pliants et porte-manteaux.

Coussins à dentelles. — Fuseaux. — Jeux de croquets. — Jeux d'échecs. 12304

Calorifères et fourneaux en tous genres, en tôle garnie et en catelles

Grand choix des derniers perfectionnements chez J. Decker, place Purry 3 12727

Articles de voyage - Maroquinerie

## MAGASIN GUYE-ROSSELET

Rue de la Treille (ancienne poste)

Choix complet en Maroquinerie fine et ordinaire

Sacs de dames, beaucoup de nouveautés. Nécessaires de voyage, garnis et non-garnis. Nécessaires de poche, etc., etc. Portefeuilles. Buvards. Poches à lettres. Porte-cartes de visites assortis avec Porte-monnaie. Porte-musique, rouleaux et autres. Boîtes à gants. Boîtes à cravates et Boîtes à faux-cols. Etnis à cigares et cigarettes. Ciseaux de voyage et divers. Couverts de voyage. Coussins de voyage. Sacs de voyage en tous genres. Placards anglais. Etnis pour parapluies. Gibecières de banque et Gibecières de dames. Courroies. Valises. Malles de tous genres. Sacs d'école. Serviettes. Serviettes d'avocats. Sacs à linge. Ceintures. Porte-monnaie, etc. Boîtes à chapeaux. Boîtes à robes. Sacs de touristes. Piolets. Alpenstocks. Cannes.

Bonne qualité. — Spécialité. 12890

Grand assortiment de Parapluies, dernières nouveautés.

## BOIS BUCHE

Houille, coke cassé, anthracite belge, briquettes et charbon de foyard

# J. STAUFFER

Trésor 9 — Usine gare J. S. 12213

TELEPHONE — PRIX MODÉRÉS

## PAPETERIE W. HUGUENIN

22, Rue de l'Hôpital, 22

### ARTICLES POUR ÉTRENNES

Papeteries. Cartes de Noël et Nouvel-An. Albums. Sculptures

Objets de fantaisie 12652

## COLIN & URECH

Terreaux 2, Neuchâtel 12827

Bons vins de table, rouges et blancs; vins de Neuchâtel, Beaujolais, Bordeaux, etc. Importation directe, prix modérés.

DÈS AUJOURD'HUI

## Mise en vente des vêtements de première communion

# A LA CITÉ OUVRIÈRE

Rue du Seyon 7 bis — NEUCHÂTEL — Rue du Seyon 7 bis

Vêtements 1 ou 2 rangs, Cheviot bleu foncé	19 fr.
Vêtements 1 ou 2 rangs, dessins fantaisie	20 fr.
Vêtements 1 ou 2 rangs, cheviot noir bleu ou brun . . . . .	35 fr. et 29 fr.
Vêtements 1 ou 2 rangs, cheviot croisé, noir, 12520 bleu ou brun, toute première qualité, façon tailleur . . . . .	45 fr.
Vêtements sur mesure depuis 20 fr. jusqu'à	48 fr.

VÉRITABLE OCCASION

Comme fin de Saison

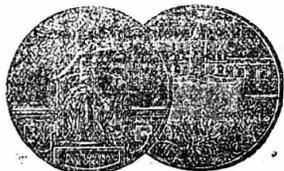
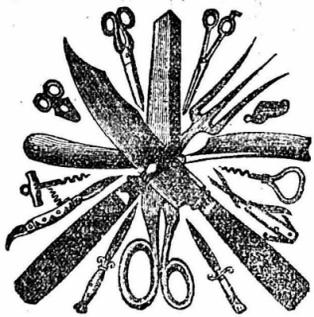
200 PIÈCES DE ROBES

chaudes, pour l'hiver, marchandise de première qualité, dessins nouveaux  
valant de 1.50 à 2, vendus le mètre

75, 85, 95, 1 et 1.10

Halle aux Tissus

A. DOLLEYRES



Médaille d'argent  
Exposition Nationale, Genève

Etrennes utiles

Coutellerie Jacot

H. LUTHI

SUCESSEUR

Rue du Temple-Neuf 15

recommande, pour les fêtes de fin d'année, son bel assortiment de Coutellerie garantie et en tous genres. Couteaux de table, à dessert, à découper, etc., 25 modèles. Couteaux à fruits, Truelles à gâteaux, Articles fantaisie, etc. — Cuillers à soupe, à crème, à café, à légumes, Poches à soupe, etc. — Couteaux de poche, du plus ordinaire au plus riche, Ciseaux, Etais de ciseaux et Crapauds de tous prix. Grand assortiment de Rasoirs 1<sup>re</sup> qualité et accessoires. Tondeuses, marques renommées. 12693

F. ROULET & C<sup>IE</sup>

Liquidation des Confections, Coupes et Coupons lainages pour Robes, à très bas prix. Lainages noirs pour Robes de catéchumènes.

12441

CIGARES E. ISOZ  
en face de la Poste

Seul fournisseur en cette ville des grandes marques de la Havane. Spécialité de cigares Bahia et autres dont la réputation n'est plus à faire. Cigarettes gyptiennes. Passalidis, genre très apprécié et sans concurrence. 12567

ATTENTION!

Bois foyard, sapin, en gros et en détail. Briquettes marque B premiers. 12491c

Léon RACINE, Corcelles

MAGASIN ZIMMERMANN

Assortiment complet de

BOUGIES

blanches et couleurs

PORTE-BOUGIES

pour arbres de Noël. 12745

Boulangerie Viennoise

7, TEMPLE-NEUF, 7

Pain de Graham, farine Kneipp

TOUS LES JOURS

PAINS DE SEIGLE

Zwiebacks pour malades

11453

Se recommande,

Robert Baumann-Sorg.

M<sup>lles</sup> sœurs STUCKER

AU PETIT PARIS

Avenue du Premier-Mars 6

Mercerie et Bonneterie.

Ganterie — Lingerie.

12152 Corsets — Rubans.

DÉPOT DE THÉ DE CHINE

Magasin F. Landry - Grob  
4, GRAND-RUE, 4

Excellente charcuterie de campagne

CHOUROUTE

Mont-d'Or, 1<sup>er</sup> choix

FROMAGE GRAS, 1<sup>re</sup> qualité

VINS 12731 LIQUEURS

HORLOGERIE - BIJOUTERIE - ORFÈVRE

ARTHUR MATTHEY

NEUCHÂTEL — rue Saint-Honoré 14 — NEUCHÂTEL

En vue des fêtes de fin d'année, mon magasin est bien assorti en :  
**RÉGULATEURS**, 1<sup>re</sup> qualité, modèles nouveaux et de tous prix, à sonnerie, marchant quinze jours, depuis 20 fr. — Pendules, concous, réveils.  
**MONTRES**, grand choix, en or, argent, acier et nickel. Représentation pour Neuchâtel, de l'Oméga, montre à ancre de précision et à prix modérés.  
**CHAINES**, grande variété, en or 18 k<sup>ts</sup>, doublé or, argent et nickel. Spécialement recommandée, la chaîne or doublé, titre fixe.  
**BIJOUTERIE**. Beau choix dans tous les genres en bagues, broches, boucles d'oreilles, épingles de cravates, médaillons, breloques, etc., or 18 k<sup>ts</sup>, doublé or et argent. — ALLIANCES.

ORFÈVRE ARGENT.

PRIX TRÈS MODÉRÉS — GARANTIES

12155

Réparations soignées de montres, pendules et bijouterie.

ETRENNES UTILES

La Machine à coudre PFAFF

est d'une fabrication de 1<sup>re</sup> qualité

Elle se distingue par ses nouveaux perfectionnements, son ajustage soigné et sa grande durabilité.

Se vend à la Tricotouse 12615



GEISSLER-GAUTSCHI

mécanicien de précision

Rue du Seyon

Facilités de paiement

Etablissement d'horticulture du Plan

G. Antoine

En quantité, plantes à fleurs, Bruyères, Chrysanthèmes, Citrus, Sinensis, Cyclamens, Oeillets, Lauriers, Primulas, etc.

PLANTES VIVACES

Rosiers — Pivoines

On porte à domicile.

TÉLÉPHONE 10947 TÉLÉPHONE

Occasion

A VENDRE

une montre de dame, or, une montre d'homme, argent, du Tir fédéral à Neuchâtel. Ecrire sous H 12372 N à l'agence Haassenstein & Vogler.

Chevreuil

mariné au vin pour civet

à 50 cent. la livre 12398

Au Magasin de Comestibles

SEINET & FILS

3, Rue des Epancheurs, 3

A VENDRE

volaille de table et lapin de table ainsi que quelques poules pure race italienne de 1897. S'adresser à Fritz Mäder, Suri près Neuenegg (Berne). 12392c

Affiche de luxe

DU

TIR FÉDÉRAL

(Projet de M. Paul BOUVIER, exécuté sur papier repoussé de l'atelier G. Heaton & C<sup>ie</sup>).

Il reste encore quelques exemplaires de cette affiche en vente au bureau de la Feuille d'avis, rue du Temple-Neuf 3.

AVIS AUX AMATEURS

Il ne sera pas fait de seconde édition.

A vendre

faute d'emploi, 1 machine à écrire Grandall, 1 machine à écrire Wirtler, 1 miméographe Edison n° 4. — Offres sous chiffre H 12143 N au bureau Haassenstein & Vogler, Neuchâtel.

Vente de gré à gré

Le jeudi 15 décembre 1895, au magasin de dame Depietro, rue de la Treille 5, il sera mis en vente les objets suivants :

Environ cent tableaux encadrés, un parti gravures diverses, un lot armes et antiquités. 12860

PAR ORDRE :

A. Chevallier, agent d'affaires, Neuchâtel.

AVIS DIVERS

A proximité des collèges, pension et dîners pour demoiselles. S'informer du n° 9936c au bureau Haassenstein & Vogler.

SALON DE COIFFURE

A. WINKER

Avenue du 1<sup>er</sup> Mars 1.

Désinfection des outils après chaque opération. Service excessivement propre et soigné. On ferme le dimanche, à 10 heures du matin. 5863

IMPRIMERIE

Paul ATTINGER

20, avenue du Premier-Mars, NEUCHÂTEL

Factures, En-têtes de lettres, Enveloppes, Étiquettes, Lettres de mariage, de deuil, Cartes d'adresse, Cartes de visite, Menus, Affiches, Programmes, Circulaires, Prospectus, Travaux administratifs, Journaux, Revues, Volumes, Brochures, Impressions en couleurs. 8012  
TRAVAIL SOIGNÉ. — PRIX MODÉRÉS

Magasin Adolphe Merz

Toutes les confections pour dames et enfants, ainsi que les habillements pour garçonnets sont mis en vente dès ce jour avec un très fort rabais.

GRAND CHOIX DE COUPONS POUR ROBES  
et de Coupons de draperie

Diverses occasions favorables en Couvertures de lits

12842

**IMPRIMERIE**  
DE LA **FEUILLE D'AVIS**  
NEUCHÂTEL.

3-Rue de Temple-Neuf

IMPRIMÉS pour les ADMINISTRATIONS, LE COMMERCE & L'INDUSTRIE  
Travaux en Couleurs  
TIRAGE DE CLICHÉS au trait et en demi-teinte

L'imprimerie au 16<sup>e</sup> siècle

## PARAGRÈLE

A teneur de l'article 15 des statuts, MM. les sociétaires du Paragrèle sont convoqués en assemblée générale ordinaire pour le **jeudi 22 décembre 1898, à 11 heures du matin**, à l'Hôtel-de-Ville de Neuchâtel.

ORDRE DU JOUR :

- 1<sup>o</sup> Rapport du Comité de direction pour l'exercice 1898.
- 2<sup>o</sup> Rapport des vérificateurs de comptes.
- 3<sup>o</sup> Nomination des vérificateurs de comptes pour l'exercice 1899.
- 4<sup>o</sup> Prélèvement à opérer sur le fonds de réserve au profit de l'exercice 1899.
- 5<sup>o</sup> Propositions individuelles.

Neuchâtel, le 5 décembre 1898.

Au nom du Comité de direction :  
**J. WAVRE, avocat.**

12672

## VILLA à LOUER

A louer, en ville, pour époque à déterminer, une maison de 11 pièces, avec toutes les dépendances; vérandahs, jardin d'agrément, beaux ombrages. Ecurie et remise. — S'adresser, pour visiter et traiter, à

**L'AGENCE AGRICOLE ET VITICOLE**

James de Reynier, agronome, Neuchâtel.

**GRAND Restaurant du Faucon**

Entrée par la cour, à gauche

Tous les jours, carte du jour bien assortie.  
Dîners et soupers à la carte et à prix fixe.  
Grande salle pour repas de noces, banquets de sociétés.

Se recommande, 11192  
**Jules GLUKHER-GABEREL.**

## Aux capitalistes

Pour une industrie nouvelle, en pleine prospérité, appelée à un succès énorme, sans risque, ni aléa, on demande **commanditaire ou associé**, disposant de cinquante à cent mille francs. Placement sûr et rémunérateur. Adresser offres case postale 5833, à Neuchâtel.

## Pensions et Pensionnats

Le Chapelain anglais, étant souvent appelé à aider à ses compatriotes à trouver pension à Neuchâtel ou environs, prie les personnes pouvant donner de bonnes références et disposées à recevoir soit des familles, soit des jeunes gens ou des jeunes filles, de lui communiquer leurs adresses, par écrit, en indiquant les prix de pension, etc.

Cherchent à se placer

- 1<sup>o</sup> Une dame avec sa fille, dans une pension ou famille.
  - 2<sup>o</sup> Deux demoiselles de 24 et de 18 ans dans une bonne famille ou pension, pour 1 an, en dessus de la ville, où il n'y a pas de compatriotes.
- S'adresser par écrit au Chapelain anglais, rue Pourtalès 13. 12903

## Brasserie Gambrinus

Ce soir, dès 6 heures

## TRIPES

Escargots - Fondue 14597  
On sert pour emporter

**25,000 fr.**

sont demandés pour fin décembre. Garantie hypothécaire sur immeuble en ville. Adresser les offres à Ed. Petitpierre, notaire, Terreaux 3. 12501

## Café-Restaurant REBER

Rue du Seyon 9.  
Dépôt de la Brasserie Wardeck, à Bâle.

TOUS LES JOURS :

Choucroute garnie.  
Civet de lièvre.  
Gangfische. 12814

## LIBRAIRIE

**Histoire de la Suisse au XIX<sup>e</sup> siècle**, par Alexandre Gavard. — La Chauv-de-Fonds, F. Zahn, éditeur. Un vol. in-8 de 480 pages, 250 gravures et 24 compositions de A. Anker, P. Robert, Ed. Kaiser, Th. Rocholl. Préface de M. A. Lachenal, conseiller fédéral.

Voilà un ouvrage qui tient toutes ses promesses, ce qui n'est pas peu dire de nos jours où la réclame est souvent l'art de jeter de la poudre aux yeux. Toutes ses promesses, ai-je dit... et plus encore, car pour ma part, je ne m'attendais pas, en dépit des brillants antécédents de l'éditeur Zahn, à voir réunies tant de richesses scientifiques et artistiques dans l'œuvre de M. Alexandre Gavard. Peu habitué à m'emballer, j'avoue aujourd'hui mon emballement très sincère. Cette publication est admirable et constitue pour tous les Suisses — sans oublier surtout les Suisses à l'étranger — un magnifique cadeau de Noël ou de Nouvel-an. Il n'est pas nécessaire de chercher en France ou en Allemagne des chefs-d'œuvre de librairie et de typographie; en voici un, incontestablement, d'une exécution parfaite et d'une modicité de prix qui étonne. Les compositions géniales des P. Robert, des A. Anker et des Th. Rocholl ont été reproduites par des procédés qui à eux seuls constituent une œuvre d'art.

L'histoire de la Suisse au XIX<sup>e</sup> siècle sera l'un des gros succès de la librairie actuelle.

E. D.

## NOUVELLES POLITIQUES

### France

**Affaire Dreyfus.** — On lit dans le « Siècle » :

Deux anciens ambassadeurs figurent dans les listes de protestation que nous avons publiées et qui resteront comme le plus éclatant et le plus national des hommages au colonel Picquart: ce sont M. Herbette, qui représenta pendant des années la France à Berlin, et M. Billot, qui la représenta auprès du roi d'Italie.

Ces deux noms, outre le sens général d'une sympathie ouverte pour le persécuté du Cherche-Midi, ont une signification particulière qu'il importe de souligner.

M. Herbette était à Berlin quand fut accusé et jugé Dreyfus, quand celui-ci fut condamné comme espion à la solde de l'attaché militaire allemand. M. Billot était à Rome à la même époque, quand on prétendait que l'attaché militaire italien profitait aussi des communications du prétendu traître.

Qu'aujourd'hui ces deux anciens ambassadeurs, qui reçurent éventuellement les confidences des deux gouvernements auprès de qui ils étaient accrédités, aient voulu mêler leurs noms à une manifestation en faveur du grand honnête homme qui a pris l'initiative du redressement du plus épouvantable des crimes judiciaires — que ces anciens ambassadeurs nous apportent aujourd'hui leurs signatures, n'est-ce pas là un double témoignage du plus haut prix? N'est-ce pas en quelque sorte la proclamation officielle, par une voie diplomatique détournée, mais supérieure à tout soupçon, de l'innocence du malheureux condamné de 1894?

### Angleterre

Trois volumes de documents diplomatiques sur les affaires de Crète viennent d'être publiés par le Foreign Office. Ils nous mènent jusqu'au 7 novembre dernier, la dernière dépêche étant celle par laquelle le colonel sir H. Chermiside informe lord Salisbury que cinq musulmans ont été pendus et que l'évacuation de l'île est complète. C'est, en somme, l'histoire d'une délivrance.

On y voit par quels degrés elle a été obtenue. L'Allemagne et l'Autriche se sont retirées du concert, l'une pour ménager le sultan, l'autre pour ne pas se compromettre dans les Balkans en soutenant la candidature d'un prince grec. L'entrevue de l'empereur d'Allemagne avec sir Frank Lascelles à ce sujet est particulièrement intéressante.

Après les événements du 6 septembre, lord Salisbury hésite un instant comme en témoigne son télégramme du 9; puis il écrit le 12 à sir Charles Scott de déclarer que, s'il le faut, l'Angleterre agira seule.

La suite des dépêches indique avec quelle vigueur et quelle prudence à la fois les amiraux des quatre puissances ont su faire accomplir les volontés de l'Europe en Crète.

## CHRONIQUE ÉTRANGÈRE

**Batterie d'accumulateurs.** — La plus puissante batterie d'accumulateurs électriques vient d'être établie et expérimentée par le professeur John Trowbridge, directeur du laboratoire de physique à l'Université de Harvard (Etats-Unis).

Cette batterie unique en son genre est composée de dix mille éléments, rangés cent par cent dans de grandes caisses rectangulaires en chêne. Les éléments en question, ou piles, sont en verre assez épais et reliés par deux lamelles de plomb. On charge la batterie en la mettant en communication avec une dynamo génératrice très puissante qui lui envoie, pendant six ou huit heures, un courant de plusieurs milliers d'ampères que les éléments emmagasinent. Une fois char-

gée, la batterie peut produire une étincelle de 92 centimètres de long. En quelques secondes, un barreau de fer soumis à ce courant électrique est élevé à la température du blanc éblouissant et fondu comme du plomb en moins d'une minute.

Le professeur Trowbridge, grâce à son nouveau système d'accumulateurs, est arrivé à produire dans un four électrique de son invention une température de 6000 degrés centigrades.

## NOUVELLES SUISSES

### CHAMBRES FÉDÉRALES

Berne, le 12 décembre.

**CONSEIL NATIONAL.** — M. Cramer-Frey, rapporteur pour la question du budget, propose de réduire les nouvelles dépenses et insiste pour la création d'une cour des comptes.

M. Hofmann demande des renseignements sur la manière dont on se procurera les ressources nécessaires pour les projets d'assurance.

M. Hauser, conseiller fédéral, répond de façon détaillée aux observations de M. Cramer et se déclare d'accord avec lui pour recommander l'économie.

En ce qui concerne la création d'une cour des comptes, M. Hauser voudrait que les partisans de cette institution disent une bonne fois ce qu'ils entendent par là. Répondant à M. Hofmann, M. Hauser dit que cette question pourrait être plus facilement examinée lors de la discussion finale des projets d'assurance. Toutefois l'orateur combattra toute élévation des droits de douane, ainsi que tout autre moyen proposé pour améliorer la situation financière.

Aujourd'hui comme auparavant, M. Hauser se dit convaincu qu'on ne peut songer, comme nouvelles ressources, qu'au monopole du tabac.

**Recours d'aubergistes.** — Le Conseil des Etats a discuté samedi un recours du gouvernement bernois contre le Conseil fédéral au sujet de patente d'auberge. Voici les faits :

Le sieur Christian Luginbühl, propriétaire agricole à Thonischbach, a construit un beau bâtiment près de la station de Konolfingen. Le 25 mai 1897, il a demandé une patente pour tenir restaurant et auberge dans ce bâtiment, qui serait devenu une sorte de buffet de la gare. Le gouvernement la lui a refusée parce qu'il avait déjà assuré d'avance une patente à M. Probst, commerçant de Langnau, qui devait aussi installer un débit dans le voisinage de la station de Konolfingen.

Il y a eu recours de cette décision au Conseil fédéral, et celui-ci a donné tort au gouvernement bernois. Il a ordonné à celui-ci de délivrer la patente demandée par Luginbühl.

C'est contre cet arrêt que recourt à son tour le gouvernement bernois. Il déclare que le Conseil fédéral va trop loin en s'arrogeant le droit de remettre sur le chantier les arrêtés cantonaux en matière de patente d'auberge. Le Conseil fédéral outrepasserait ses compétences en examinant chaque cas en particulier et en prononçant sur le fond comme une cour d'appel.

Pour justifier sa manière de procéder, le Conseil fédéral invoque le principe de la liberté d'industrie, qui ne doit être restreinte que là où le besoin d'une auberge ne se fait pas sentir. Le Conseil fédéral invoque aussi le principe de l'égalité des citoyens devant la loi.

À cela, le gouvernement de Berne répond que l'art. 31 lit. c de la Constitution fédérale a précisément pour but de mettre un frein à la liberté d'industrie en matière d'auberge. Ce même article n'est pas compatible non plus avec le principe de l'égalité des citoyens devant la loi, puisqu'il introduit une exception à ce principe.

Le mémoire du gouvernement de Berne est très sévère, en général, contre les recours d'aubergistes. Il voudrait qu'on leur fit passer, une bonne fois, le goût de recourir et que les Chambres donnassent une leçon énergique à ces recourants et à leurs avocats.

Samedi M. Isler (Argovie) a exposé le point de vue de la commission, qui revendique pour le Conseil fédéral le droit d'examiner comment le principe constitutionnel est appliqué dans chaque cas particulier. Tout le monde reconnaît, à-t-il dit, que le droit de patente s'applique à un local déterminé. Le gouvernement de Berne a eu tort d'assurer une patente à une personne qui l'a affectée à un tout autre bâtiment que celui désigné primitivement.

M. Geel (Saint-Gall) a appuyé ce point de vue. Evidemment, deux buffets près de la gare de Konolfingen dépassent les besoins. Mais le gouvernement de Berne est responsable lui-même de cette surabondance, puisqu'il a promis d'avancer une patente sans que le local fût construit et déterminé. Ce n'est pas une raison de la refuser ensuite à celui qui a rempli toutes les conditions légales.

M. Ritschard (Berne) a pris la défense du recours du gouvernement bernois. À la demande de M. Python, les débats ont été interrompus en raison de l'importance de ce recours.

**ZURICH.** — Au deuxième match de foot-ball qui a eu lieu dimanche entre les Grasshoppers de Zurich et le Club anglo-américain de Zurich, ce dernier est sorti vainqueur avec deux goals contre un. Les Grasshoppers se trouvent ainsi éliminés du championnat suisse.

**BERNE.** — Sur l'initiative d'un certain nombre de ses membres, l'assemblée bourgeoise de Berne vient d'accorder la bourgeoisie d'honneur à M. le pasteur A. Bovet. M. Bovet, qui est pasteur de l'Eglise libre française, a bien mérité ce témoignage de sympathie par son dévouement inaltérable aux pauvres et à toutes les œuvres d'utilité publique et de relèvement.

**FRIBOURG.** — Un ouvrier de campagne du district de la Singine, soigné durant sa dernière maladie à l'hôpital de Tavel, et décédé ces jours derniers, a fait don par testament d'une somme de 300 francs à cette institution philanthropique.

Voilà qui est assurément touchant.

**VAUD.** — Le budget communal de Lausanne pour 1899 prévoit un déficit de 467,000 francs. Les dépenses sont évaluées à 2,643,100 francs (en 1898, les dépenses prévues au budget étaient de 1,511,000 fr.). L'excédent présumé des dépenses sur les recettes était pour 1898 de 151,450 francs.

Sans présenter des propositions fermes en vue du rétablissement de l'équilibre financier, le préavis municipal relève les avantages qui résulteraient de centimes additionnels sur les successions en ligne directe et de l'organisation de services publics susceptibles d'un bon rendement.

Il est à noter que les gens fortunés se font de plus en plus rares, par rapport à l'ensemble de la population. En 1886, année qui précède l'adoption des nouveaux impôts communaux, le total des fortunes imposables à Lausanne se chiffrait par 117,113,500 francs pour une population de 30,000 âmes, ce qui fait un capital de 3827 fr. par habitant. À cette époque il y avait à Lausanne vingt-cinq fortunes mobilières de cinq cent mille francs et plus dont neuf dépassaient le million. En 1893, le total des fortunes mobilières imposables était de 130,200,000 fr. pour une population de 33,500 âmes (3668 fr. par habitant). Malgré un accroissement sensible de population, il n'y avait plus à cette époque que vingt-une fortunes mobilières de 500,000 fr. et plus, dont cinq dépassaient le million. En 1898, le total des fortunes imposables est de 146 millions 200,000 francs (population de 42,100 âmes); la fortune par tête d'habitant n'est plus que de 3473 francs.

## CHRONIQUE VITICOLE

En 1895, M. Dehérain communiquait à l'Académie des sciences de Paris d'intéressantes recherches de M. Muntz sur la consommation de matières fertilisantes par la vigne. Ce sont principalement, d'après ces savants, les feuilles et les sarments qui concentrent les principes fertilisants dans leurs tissus: le vin n'en renferme que de très minimes proportions, et à ne considérer que ce qu'il en retire dans l'exploitation, on serait tenté de croire que la vigne est une des cultures les moins exigeantes. Erreur complète! Tous les viticulteurs savent qu'elle demande d'abondantes fumures.

Partant de ce principe, M. Berget, ingénieur en chef des ponts et chaussées à Cahors, vient de combiner une méthode originale d'alimentation de la vigne. Elle consiste à prendre la vigne pied à pied et à introduire, sous pression, dans les tissus cellulaires, un liquide tenant en dissolution des substances minérales, ou organiques, susceptibles, soit de préserver le végétal contre ses maladies parasitaires — ce qui est bien déjà quelque chose, hélas! — soit de lui fournir les substances convenant à son alimentation.

Voici comment s'effectue cette opération :

On met à nu l'épiderme du cep de vigne dans la partie où l'on veut faire l'injection, en évitant de déchirer le tissu ligneux. À l'emplacement ainsi préparé, on fore un trou de trois millimètres de diamètre, allant jusqu'à la partie médullaire; cela se fait à la vrille ou au foret. On y introduit alors une petite canule communiquant avec un réservoir sous pression, et qu'il le veuille ou non, le cep reçoit sa ration, tout comme les voiles reçoivent celle d'une gavageuse. On ne s'arrête que lorsque des suintements extérieurs apparaissent analogues aux pleurs de la vigne. O poétiques pleurs, que fait-on de vous!

L'appareil employé pour cette opération comprend une petite pompe à main, un réservoir métallique et les tubes d'injection nécessaires.

Que fait-on avaler à la vigne par ce procédé? Voici ce que nous indique M. Berget :

Pour la guérir de ses maladies parasitaires, on la gave de sels ammoniacaux, cupro-ammoniacaux, sulfates, azotates et chlorures, qui paraissent être de bons agents thérapeutiques.

Pour l'alimenter, on lui injecte des sulfates, des azotates, des phosphates, à base de potasse ou d'ammoniaque, dont elle se trouve, paraît-il, fort bien. Le dosage de ces matières varie entre un cinquantième et un centième.

Voilà une méthode toute nouvelle; on la verra à l'œuvre et l'on pourra apprécier ses résultats; elle possède « a priori », dès sa naissance, une incontestable originalité.

À l'imprimerie de cette Feuille :  
**Formulaires de BAUX À LOYER**

Imprimerie H. WOLFRATH & C<sup>e</sup>

ANNONCES DE VENTE

**Magasin du Printemps**

RUE DE L'HOPITAL

ARTICLES D'OCCASION

Un lot de Jaquettes et Mantes longues, 10 fr.  
Un lot de Jupes-ropes en drap, 13 fr.  
Un lot de Camisoles flanelle pour dames et messieurs, 2 fr.  
Un lot de Couvertures piquées pour lits, 4 fr. 50.  
Un lot de Blouses chaudes et Jupons, 2 fr. 50. 12/499

**Magasin Zimmermann**

**POMMES ÉVAPORÉES**

en rondelles 12748

à 1 fr. le kilo

**Boucherie-charcuterie**

rue du Temple-Neuf 11

Boeuf 1<sup>re</sup> qualité à 65, 75 et 85 centimes le demi kilo. Veau et porc tous jours de première qualité. Saucisses, saucisses au foie et fine charcuterie.

Se recommande,  
12701 **Ed. Maurer,**  
successeur de E. Hämmerli.

**ON OBTIENT GRAND SUCCÈS**

pour enlever les impuretés de la peau en se servant journalièrement du véritable

**SAVON AU LAIT DE LYS DE BERGMANN**

Marque de fabrique: deux miniers

de BERGMANN & Co, Zurich.

Savon reconnu comme le meilleur et le plus doux pour rendre un teint souple et blanc, et contre les taches de rousseur.

En vente, à 75 cent. le morceau, dans les pharmacies Bourgeois, Donner, Jordan, Gnebbard, à Neuchâtel; Chable, à Colombier; Chapuis, à Boudry; et chez les coiffeurs C. Hubschmid, à Boudry, E. Melier, à Bevaix, H. Viesel, à Dombresson.

**Aux Deux Passages**

rue St Honoré 6

Place du Gymnase

**JAQUETTES**

Collets et Mantes

dans tous les prix 11866

**ROBES NOUVELLES**

noires et couleurs

DANS TOUS LES GENRES

**Pilous Flanelle Coton**

dep. 35 c. à 2 fr. le mètre

**Couvertures et Tapis de lit**

à 2 personnes, 3 fr. 85

**LINGERIE**

confectionnée et sur mesure

**CORSETS depuis 1 fr. 95**

Trousseaux complets

**Ullmann-Wurmser & Fils**

Feuilleton de la Feuille d'Avis de Neuchâtel

**LA NATURE ET LA VIE**

S'il est avéré que le sauvage possède une acuité particulière des sens, due à l'exercice constant de ceux-ci et à l'utilisation incessante des données qu'ils fournissent, il est certain aussi que le civilisé peut développer beaucoup les siens, et les développer dans les cas où besoin en est. Le fait s'observe de façon très nette chez celui qui est accidentellement privé de l'usage d'un de ses sens et se trouve par là dans la nécessité de tirer tout le parti possible des autres. On sait à quelle finesse de vision arrivent les sourds-muets, qui, par le mouvement des lèvres, « voient » la parole à mesure qu'elle est prononcée, et l'on sait aussi quelle est l'acuité de l'ouïe chez les aveugles, de l'ouïe, et aussi de la sensibilité tactile. Et tandis que, de la sorte, les données fournies par tel sens sont employées à procurer les renseignements que tel autre, obnubilé ou paralysé, ne fournit point, l'esprit s'aiguise aussi et acquiert plus d'ingéniosité. Un cas fort curieux à cet égard était cité, il n'y a pas bien longtemps, dans un recueil anglais, par un vétérinaire de beaucoup d'expérience. Il a trait à un aveugle qui s'était fait une réputation toute particulière par son aptitude à juger les chevaux.

Ce brave homme avait perdu la vue vers vingt ans, dans un accident de mine; il avait donc autrefois vu des che-

**ÉTRENNES UTILES**

Importation directe. Achats sans intermédiaire et par grande quantité

# Milieuæ de Salons

Choix sans concurrence, bonne qualité garantie, depuis 7.50 à 245.—

Milieux de salons en moquette bouclée Pensilvania, 183/183 cm., 7.90; 230/183 cm., 12.80; 275/183 cm., 15.80

Milieux de salons en moquette laine bouclée, française, 200/140 cm., 9.80; 235/160 cm., 17.80; 200/300 cm., 25.80

Milieux de salons en moquette veloutée, 1<sup>re</sup> anglaise, 200/140 cm., 19.80; 235/160 cm., 29.80; 200/300 cm., 45

Milieux de salons en moquette veloutée, surfine, marque Couronne, 200/140 cm., 27.80; 235/160 cm., 35 et 48.80; 200/300, 48.80 et 75; 235/335, 98

Milieux de salons Smyrne véritable, noué à la main, qualité extra, 250/170 cm., 125; 200/300 cm., 158; 250/350 cm., 245

Milieux de salons Smyrne imitation, double face, très recommandables, 200/140 cm., 19.80; 250/170 cm., 37.80; 300/200 cm., 49.50; 350/250 cm., 78

**Fonds de chambres à coucher et salles à manger**

200/300 cm. environ, à 19.80, 29.80 et 37.50, jolis dessins, en laine.

**Descentes de lits en moquette bouclée, 2.45, 1.95, 1.65 et 1.45**

**Descentes de lits en moquette veloutée, 1.55, extra 3.90, 4.50, 4.80; très grande, 5.80, 6.50, 7.80; surfine, marque couronne, 6.80, 7.80, 9.80; en haute laine, 5.90, 6.80, 8.90, 9.80, jusqu'à 14.80; genre liberty et autres nouveautés, 9.80 à 18.80**

**Tapis de tables** gobelin français extra, riche choix, carrés et longs, toutes grandeurs, superbes dessins, depuis 19.80 à **75 cent.**

**Tapis de tables** lamé or, avec cordons et flocons, 130 cm., 29.55; qualité supérieure, 3.75, 4.85; extra 5.80 et **7.80**

**Tapis de tables en chenille, double face, extra, depuis 1.95 à 7.80**

**Tapis de tables** véritable moquette laine anglaise, unie, imprimée et jacquard, depuis 9.80 à **27.80**

**Tapis de lits, blancs, piqué, reps, gaufré, 18.80, 12.80, 10.80, 8.80, 7.80, 5.80, 3.90, 2.90 et **1.95****

**TAPIS DE LITS, couleur, depuis 10.80 à 3.90**

**GRANDS MAGASINS**

# A LA VILLE DE NEUCHÂTEL

24 & 26, Temple-Neuf, 24 & 26 12764

**ÉTRENNES UTILES**

**Magasin GUSTAVE PARIS**

Il sera fait comme les années précédentes pendant le mois de décembre un fort escompte sur tous les achats au comptant. — Ce qui reste en confections et jupons de la saison sera vendu à très bas prix. 12435

**COUPONS**

vaux, et il en connaissait les formes. Il les connaissait et les appréciait si bien que personne, dans les environs, n'eût songé à faire acquisition d'un quadrupède sans le soumettre d'abord à l'examen de cet aveugle.

Tout d'abord, il demandait si la bête était tranquille, et si elle se laissait manier, et alors il la palpait et manipulait avec beaucoup de dextérité et de méthode. Il commençait par la bouche, et par l'examen tactile des dents de devant, il annonçait l'âge de l'animal, si celui-ci était de moins de sept ans, et, si l'animal était plus âgé, les dents d'arrière lui indiquaient à peu près le nombre d'années, entre huit et douze ans.

Puis il tâta la cavité sus-orbitaire, la mâchoire, l'écartement des deux moitiés de celles-ci, la largeur du front entre les yeux; il passait la main sur toute la longueur du dos, la coulait le long des quatre membres, appréciant fort bien la longueur, la finesse, la force et découvrant la moindre tare aussi vite que s'il la voyait. Sans peine encore, il se faisait une idée de la largeur du corps dans les différentes régions et se rendait compte si le cheval se tenait bien droit ou légèrement incliné sur ses jambes, si le poil était fin ou gros, si le port de la tête était bon, si l'animal était satisfait ou non. Un jour, après qu'il eut examiné un cheval, il se tourna vers l'acheteur et lui dit: « C'est une bonne bête, pas trop âgée et qui pourrait aller. Seulement, elle présente un grave défaut.

— Lequel, demanda l'acheteur?  
— Elle est aveugle comme on l'est rarement... »  
Et c'était parfaitement vrai. Les assistants ne s'étaient aperçus de rien; il

avait fallu qu'un aveugle examinât la bête pour leur faire voir ce défaut. Ils vérifièrent la chose, d'abord, se demandant si réellement elle avait pu leur échapper, et, cela fait, ils se demandèrent comment le juge aveugle avait pu découvrir ce que les juges non aveugles — je n'ose dire clairvoyants — n'avaient pas aperçu, quelle lumière spéciale il avait eue, par quelle preuve morale il avait obtenu le fait matériel.

Les probabilités sont que l'hippologue amateur avait procédé comme le « Blind Willie » dont parle Scott dans « Peveril of the Peak », au moyen d'une petite expérience psycho-physiologique très simple. Sans en avoir l'air, tandis qu'il avait une main appuyée sur la poitrine, au devant du cœur, de manière à sentir le choc de celui-ci, l'autre main était passée rapidement devant les yeux de l'animal. Chez l'animal normal, qui voit clair, la surprise amène un léger trouble du cœur; l'absence de trouble dénote donc la cécité. La méthode est ingénieuse, et l'on comprendra que l'aveugle puisse découvrir la tare qui semble devoir être celle dont il est le moins capable de s'apercevoir, si le fait est exact, si réellement la surprise produit une perturbation appréciable du rythme cardiaque, chose d'ailleurs très vraisemblable. « Si non e vero... » Sans doute, il n'y a pas ici développement extraordinaire d'un des sens de l'homme; il y a simplement ingéniosité dans l'emploi de celui-ci pour suppléer à l'absence d'un autre; mais cette ingéniosité a été développée par l'infirmité. A quelque chose malheur est bon... quelquefois.

**Fabrique de Gainerie**

# ÉMILE KNECHT

28, Champ-Bougin, 28

**ENCADREMENTS en tous genres**

Grand choix de Moulures or, noir et or, noyer et fantaisie

Spécialité d'Encadrements avec entre-deux peluche, toutes nuances

**PRIX TRÈS MODÉRÉS** 12495

Une contribution intéressante à l'étude du tétanos et à l'étude plus importante et plus philosophique des relations entre toxines et antitoxines, a été fournie ces jours derniers par MM. H. Roger et O. Josué, devant la Société de biologie.

J'ai déjà signalé l'incertitude où nous sommes à l'égard de la nature chimique des antitoxines, et la vraisemblance de cette opinion que ces substances agissent sur les toxines ou sur les cellules de l'organisme, non point en raison de vertus mystérieuses, occultes, presque mystiques, mais de par leur constitution chimique tout simplement. Et, dès lors, n'est-il pas permis d'imaginer que l'on possède déjà des antitoxines méconnues en diverses substances fabriquées par les plantes ou les animaux? Car le nombre des composés chimiques est grand, chacun sait cela, et dans les simples — il s'agit des drogues, pas des autres — ils abondent, comme dans les sucs animaux.

Déjà, des exemples ont été donnés par M. Le Dantec et par M. Fraser.

Et voici que MM. Roger et Josué vantent le chlorhydrate de bêtaïne comme neutralisant de la toxine tétanique. Il semble, au reste, que leurs éloges sont justifiés. C'est ainsi qu'un cobaye de 370 grammes supporte sans trouble appréciable l'injection de 15 gouttes de toxine tétanique additionnée de 17 centigrammes de chlorhydrate de bêtaïne, alors qu'un cobaye de 350 grammes meurt en sept jours d'une dose de 3/4 de goutte de toxine non additionnée de bêtaïne.

Il suffit « d'un » centigramme de chlorhydrate de bêtaïne pour neutraliser plus de 6 centigrammes de toxine.

Seulement — car presque toujours il y a

uniquement dans les affaires humaines — la bêtaïne est toxique. Elle tue le cobaye à la dose de 17 centigrammes. Il ne faut donc pas employer — avec cet animal — de doses supérieures à 12 ou 15 centigrammes, sous peine de le tuer par l'action même du remède. Il est vrai qu'en ce cas on aurait la très philosophique consolation de se dire qu'il est tué guéri; mais si l'on tient à son cobaye, cette consolation est maigre.

Et qu'est-ce donc que cette bêtaïne? Tout simplement un dérivé de la betterave, de l'honnête, succulente et sucrée betterave dont Napoléon encouragea fort la culture en France pour que les Français eussent la satisfaction — très chèrement payée, soyez-en assurés, — de sucrer leur café colonial avec du sucre national. La betterave fournit donc une manière d'antitoxine contre le tétanos.

N'allez point en conclure que pour combattre le tétanos il suffit d'absorber des betteraves. Nous n'en sommes pas là. MM. Roger et Josué ne nous disent même pas si la bêtaïne agit quand elle est inoculée séparément, avant ou après, injection de la toxine. Il reste beaucoup de points à élucider, par conséquent, avant d'appliquer la bêtaïne à l'homme, de la substituer à l'antitoxine — laquelle continue à donner de bons résultats en injection intracérébrale dans le cas de tétanos déclaré. — mais il est intéressant de noter une fois encore la possibilité de substituer un composé chimique connu à une antitoxine de composition parfaitement inconnue.

# Bazar Central



6, Bassin, 6  
vis-à-vis du  
Temple-du-Bas  
NEUCHÂTEL

## JEUX, JOUETS & POUPÉES

Les grands rayons à prix fixe, à 5, 10, 15, 25, 50, 75 cent., sont au complet. — Voir spécialement l'article à 0.75, offrant un choix d'objets de vraie réclame en forteresses, cuisines, épiceries, arches de Noël, lits, orgues, surprises, pianos, harmonicas, miroirs, chevalets, kaléidoscopes, boîte épargne, meubles poupée, bibliothèque, 4 livres de compte, animaux en bois et en gomme, chemins de fer, chariots, toupies, papeteries, potagers, hochets, pantins, montres, cornes, pistolets, arrosoirs, paniers, trompettes, tambours, ridicules, sacoches, coliers, parfums, savons, chaînes de montre, nécessaires, boîtes à gants, albums à poésies et à photographies, porte-brosses, abat-jour, bracelets, broches, calendriers perpétuels, soufflets, pelotes, glaces, porte-journaux, balles gomme et cellulose, seau, jeu de quilles, cassettes, jeux divers en 50 variétés, petits articles vannerie, bergeries, basse-cour, boîtes outils et soldats, ménages bois, fer et porcelaine, lotos, chambres poupée, jeu de cubes, de croquet, de construction, dominos, balances, boîtes couleur, aimants, billards chinois, trousse voyage, livres images, livres pour peindre, livres magiques, poupées habillées et non habillées, en bois, en biscuit, en peau, en porcelaine, tabatières, tire-bouchons, pipes, mètres, ciseaux, couleurs, bourses, cadres, brosses, cravates, bretelles, bois sculptés, lampes, poussettes, chars.

## POUPÉES — POUPÉES

en tous genres à tous prix.

### Jouets depuis 0.95 à fr. 1.95

Poussettes, dîners, déjeuners, lits, parasols, boîtes de jouets, d'outils et soldats, potagers, papeteries, chevaux, vaches, poupées, chemins de fer, lanternes magiques, fermes, ménages, bois, basse-cour, jeux, etc., etc.

### Jouets depuis fr. 2 à fr. 25

Ces articles, exposés au 1<sup>er</sup> étage (rayon de modes), offrent un choix spécial dans les mêmes genres en plus de 100 variétés. Grand choix de moteurs et objets mécaniques.

## ÉTRENNES UTILES

A l'occasion des fêtes, les rayons divers du Bazar ont été réassortis de fond en comble. A toute personne désirant faire un cadeau utile, nous offrons :

Châles en tous genres, gilets de chasse, brassières, écharpes, jupons, bas, camisoles, cache corsets, maillots, gants de laine, gants de peau, gants astrakan, fourrés, doublés peau ou jersey. Chapeaux pour hommes, en mérinos et en lapin, ces derniers depuis 4 fr. 95, en couleurs variées, chapeaux mode garnis pour dames, poussettes, malles, valises, cages, chars, chaises et tables de bébés, mouchoirs, foulards, chemises dames, caleçons, tabliers en tous genres; riche assortiment d'articles de ménage en ferblanterie, en boissellerie, en émail, en poterie; cravates et nœuds, lavallières, cordons, lampes en tous genres, bois sculptés, paniers en tous genres, etc., etc.



## MAROQUINERIE

Choix considérable de porte-monnaie, de porte-feuilles, de porte-cigares, de buvards, scraps, livres poésies, trousse de voyage cuir, articles en laque et en cuir, ridicules, sacoches cuir noir, sacoches à main, miroirs à trois faces, sachets parfumés, écrans pour photographies, cadres, etc., etc.

## CASSETTES

de bois, de peluche, diverses } en tous genres, depuis 0.25.

Boîtes à gants. — Boîtes à bijoux. Nécessaires. Boîtes à mouchoirs, etc., etc.

## ALBUMS

Ce rayon ayant été complètement épuisé durant l'année n'offre que des articles de toute première fraîcheur, variant comme prix depuis 0.75 à 18 fr. la pièce; toutes les variétés y sont représentées avec couvertures variées en peau, en peluche, en cellulose.

Encriers en tous genres. Cassettes en laque.

## ORNEMENTS POUR Arbres de Noël

Bougies — Porte-bougies  
SPÉCIALITÉ DE LA MAISON  
Bon marché. 12354

## ÉTRENNES UTILES

AU

# Magasin Savoie - Petitpierre

Neuchâtel

### A l'occasion des Fêtes de Noël et Nouvel-An

Le Magasin Savoie-Petitpierre se trouve très bien assorti dans tous les articles de sa branche et offrira en particulier un choix très avantageux dans les objets suivants :

- Cassettes à ouvrage très bien assorties en mercerie, de 1 fr. 25 à 10 francs.
- Cassettes à mouchoirs et à cartes, en véritable laque du Japon.
- Boîtes à gants en véritable laque du Japon.
- Echarpes en soie couleurs, jolies nouveautés.
- Tabliers en soie couleurs et noirs, jolies nouveautés. 12870
- Lavallières et Nœuds pour dames, jolies nouveautés.
- Ganterie d'hiver articles soignés, pour dames et messieurs.
- Ganterie de peau articles soignés, pour dames et messieurs.
- Lainages des Pyrénées articles très chauds et très agréables. Cravates, Foulards et Mouchoirs pour messieurs

## ORNEMENTS POUR ARBRES DE NOËL

Bougies, Boules, Chânes, Filaments, etc.  
Très grand choix. Prix très avantageux.

### A l'occasion des fêtes de fin d'année

## Le Magasin de Parfumerie HEDIGER

place du Port, Neuchâtel

est au grand complet dans les articles suivants :

- Parfumerie et Savonnerie des meilleures maisons françaises et anglaises.
- Grand choix de brosse en ivoire, écaïlle, ébène, olivier, etc.
- Peignes en tous genres.
- Choix variés de peignes fantaisie pour coiffure et épingles en écaïlle, cellulose, corne, etc.
- Broches et bracelets en véritable jais.
- Trousses de voyage. — Articles de voyage. — Glaces.
- Lampes et fers à friser. — Vaporisateurs et boîtes à poudre.
- Beau choix de flacons de toilette en cristal.
- Eponges de toilette, fines et ordinaires.

12398

### A chaque acheteur j'offre gratuitement durant décembre seulement :

- Pour un achat de 3 francs, une enveloppe-papeterie.
- » de 5 » un carnet.
- » de 7 » un petit flacon d'eau de Cologne.
- » de 10 » un grand flacon d'eau de Cologne.

JOLIS CHROMOS AUX ENFANTS

## LAIT STERILISÉ

des Alpes Bernoises  
Meilleur aliment pour enfants en bas âge  
A Neuchâtel, SEINET & FILS, comestibles, et Pharmacie JORDAN.  
A la campagne, dans toutes les pharmacies.

### LAIT IDÉAL POUR ENFANTS ET MALADES (H 203 Y)

Tandis qu'il nous est permis de soupçonner d'exagération ou d'erreur — ou, avec plus de vraisemblance, d'affaiblissement de la vue — les vieilles dames qui nous assurent que la lune éclairait davantage du temps de leur jeunesse, c'est un fait certain que la météorologie contemporaine laisse à désirer.

Elle semble ne plus être à son affaire, et les saisons qui se succèdent se ressemblent plus qu'il ne serait opportun. Il y a quelques semaines, une revue anglaise comparait les relevés thermométriques de l'Angleterre pour les mois de juin et de janvier derniers, et arrivait à cette conclusion, qui ne surprendra qu'à moitié ceux qui se rappellent les froids et les pluies de juin 1898 en France, qu'entre les deux mois, qui sont de complexion très opposée, généralement, il y avait eu presque identité. Janvier avait été très doux, juin très frais. En France, où le climat est plus excessif, dans les terres, loin de la mer régulatrice de température, le résultat ne serait sans doute pas le même, mais le sens serait identique.

La fraîcheur extrême du printemps n'a toutefois pas empêché l'automne d'être très chaud et beau, et, dans certaines parties de l'Angleterre, les végétaux se sont trompés. Aux environs d'Exeter, écrit M. James Dallas, dans « Nature », non seulement il y a eu seconde floraison des pommiers au mois d'octobre, mais les fleurs ont été à fruits; une seconde récolte de pommes est apparue sur certaines variétés. Il va de soi que celles-ci ne sauraient raisonnablement espérer aller jusqu'à maturité, mais le fait est assez exceptionnel pour mériter d'être signalé. Il n'a pas, à ma connaissance,

été signalé pour notre pays cette année, mais on en trouve des exemples similaires dans le passé. Dans son « Dictionnaire des merveilles de la nature », Sigaud-Delafond parle en effet d'un cas observé à Paris même. « On remarqua à Paris, en 1778, une seconde floraison dans plusieurs jardins, sur quelques marronniers, pêchers, pruniers et pommiers. La continuité de la chaleur de l'été précédent rendait, à la vérité, ce phénomène moins étonnant, mais ce qui le paraît davantage, c'est une seconde fructification. Or, on observa, cette même année, ce phénomène sur deux ceps de vigne appuyés au corps de garde de Paris, quai Malaquais, en face de la rue des Saints-Pères. Ces ceps ayant fleuri, avaient, le 21 octobre, des grappes assez grosses; les grains, ramassés et pressés les uns contre les autres, étaient même en partie noirs. On avait vu quelques années auparavant la même chose à Conflans, en Poitou; un prunier donna deux fois du fruit cette année. Le 8 décembre 1776, on avait vu un phénomène semblable aux précédents dans le jardin de M. Humblot, curé de Sézec; un pommier qui avait dix pommes, dont chacune était de la grosseur d'une noix. C'était la seconde fois de l'année que ce pommier fleurissait et portait du fruit ».

Il faut avouer que le cas du pied de vigne du quai Malaquais est assez surprenant, si l'on considère que le climat parisien normal est tel que le raisin n'a guère que le temps strictement nécessaire à la maturation. Il est donc assez extraordinaire que, même par exception, la vigne arrive à produire deux récoltes sous notre latitude. Il convient toutefois

DEMANDEZ A LA  
Consommation  
Sablons 19 12588c  
Les biscuits de Hambourg  
de Charles Hohl, à Bâle  
Excellent biscuit pour prendre avec le thé et le vin. Prix 30 cent. le quart.

de remarquer que, dans le cas dont il s'agit, la seconde floraison a dû se produire avant la maturation des premières grappes normales, et la seconde fructification a pu arriver à bien en raison d'une température automnale élevée, et aussi de cette circonstance que la vigne perd ses feuilles plus tard que les arbres fruitiers, par exemple. Ce dernier fait est de ceux que chacun peut contrôler en cette saison; la chute de la feuille, à l'entrée de l'hiver, se fait plus tard pour la vigne que pour le pommier, et dès lors, s'il fait chaud, la vigne peut continuer à nourrir et à faire grossir ses grappes, alors que le pommier ne peut déjà plus en faire autant pour ses fruits. Nul n'ignore l'importance extrême de la feuille pour la vie active et pour la nutrition générale de la plante.

Il en résulte que le cas de la vigne, qui semble plus extraordinaire que celui du pommier, s'explique en réalité plus facilement. Il est probable d'ailleurs — mais ce point n'a pas été noté — que la seconde floraison de la vigne s'est produite non pas après, mais avant la maturation des premières grappes: la vigne a pu fleurir en deux fois, à l'époque normale, puis de deux ou trois mois en retard. Je n'ai point observé de faits de ce genre en ce qui concerne la vigne, il est vrai, mais cette année encore, j'ai observé un poirier qui produisit quelques fleurs de seconde saison, au mois de juillet, alors qu'il était déjà chargé de fruits de la première floraison.

Les secondes floraisons ne sont pas un phénomène qui puisse surprendre les Parisiens: il n'est guère d'années, en effet, où ils ne l'observent chez les marronniers, pour peu que l'automne soit

chaud et surtout si l'été a été sec. Car alors, et surtout dans certains quartiers, à l'Arc-de-Triomphe, sur les boulevards, par exemple, la première feuille tombe vite, dès les mois d'août et septembre, et si, après quelques pluies, la chaleur revient en octobre, la seconde floraison se fait parfois abondante. Mais je n'ai jamais vu de seconde maturation: les premières gelées arrêtent ce beau zèle des arbres.

Il n'entre pas dans nos mœurs nationales de pratiquer le scalp. Le scalp demeure une spécialité des Peaux-Rouges. Si toutefois il venait à s'acclimater en France, en tant qu'argument de persuasion, il serait bon que l'on sût comment répondre.

De façon générale l'individu scalpé, abandonné à lui-même, meurt: traité, il guérit avec peine. Mais, même dans ce cas, la guérison est lente; on a vu des cas où, après quatre ans, après huit ans même, celle-ci n'était pas achevée. Il y a manière d'aller plus vite en besogne, et c'est ce que montre M. A. Malherbe, dans un travail publié par lui dans le « Bulletin médical » du 4 décembre.

Une malade lui fut amenée qui, étant au lavoir, avait eu ses cheveux pris par un arbre de couche animé d'une rotation rapide. Etat des plus pitoyables: la tête entière était scalpée. Le cuir chevelu était arraché depuis la nuque, presque depuis le cou, jusqu'aux paupières, dans un sens, de l'oreille gauche à la droite, dans l'autre; bref, tout le cuir chevelu et toute la peau du front. Que faire? M. Malherbe s'avisait de demander

le lambeau arraché. On alla le quérir au lavoir — où l'on eut quelque peine à en obtenir livraison, le propriétaire voulant le garder comme document d'une « authenticité matérielle » indiscutable — et après avoir fait couper les cheveux, après avoir fait laver ces chairs encore vivantes, dans de l'eau additionnée de sublimé, pour enlever les microbes, M. Malherbe plaça le scalp sur le crâne, et se mit à le recoudre sur les bords. Comme il craignait quelque infection, il ouvrit le scalp en quatre points où il plaça des drains, de façon à pouvoir nettoyer et irriguer cette vaste plaie; c'était fort sage. Le résultat fut très bon.

Ce n'est pas toutefois, comme le récit en court déjà dans la presse, que le scalp se soit recollé: non, le scalp s'est parcheminé et desséché, de telles réunions de tissus étant rares en chirurgie; mais sous cette carapace protectrice, qui s'est mortifiée d'ailleurs en divers points, la cicatrisation s'est effectuée plus vite et mieux qu'elle n'eût fait sous un pansement. C'est déjà bien beau...

C'est pourquoi si, au cours d'une discussion acharnée — mais que je dirais plutôt « décharnée » — vous venez à perdre votre scalp dans la défense de la vérité — à moins que ce ne soit de l'erreur, — réclamez-le au plus vite de la courtoisie de votre interlocuteur, qui aurait mauvaise grâce à vous le refuser, et courez à l'hôpital pour qu'on vous le recouze.

Gardez bien cette recette; dans le plus « doux pays » nul ne sait ce qui peut arriver...  
HENRI DE VARNIGNY.

Imprimerie H. WOLFRATH & C<sup>e</sup>